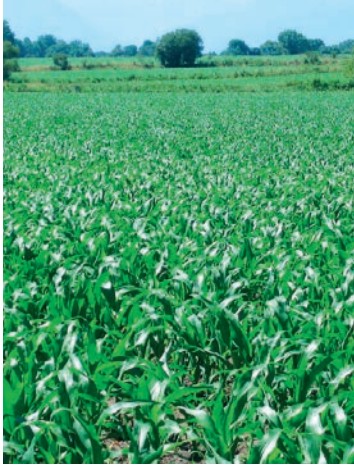


# Conjoncture 2019



Comité d'orientation  
Économie

## L'année agricole 2019



# Sommaire

---

|                                       |      |
|---------------------------------------|------|
| Interview .....                       | p.3  |
| Maïs grain .....                      | p.4  |
| Céréales et oléoprotéagineux .....    | p.6  |
| Cultures sous contrat et kiwis .....  | p.8  |
| Viticulture .....                     | p.10 |
| Bois et forêt .....                   | p.12 |
| Bovins viande .....                   | p.14 |
| Bovins lait .....                     | p.18 |
| Ovins .....                           | p.20 |
| Caprins .....                         | p.23 |
| Porcins .....                         | p.24 |
| Palmipèdes .....                      | p.27 |
| Volailles de chair .....              | p.28 |
| Équins .....                          | p.29 |
| Apiculture .....                      | p.30 |
| Pisciculture .....                    | p.32 |
| Agriculture biologique .....          | p.34 |
| Circuits courts et agrotourisme ..... | p.37 |



**Bernard Layre,**  
Président de la Chambre d'Agriculture

**Quel bilan tirez-vous de cette année pour l'agriculture départementale ?**

2019 est une année riche en rebondissements. Après un printemps avant l'heure qui a vu des semis de maïs précoces, le froid est revenu avant que la pluie ne vienne perturber les semis. On aurait pu craindre les deux épisodes de canicules de juin et juillet mais les dégâts ont été limités. Et au final nous partions sur une très belle année...si les pluies incessantes de novembre n'étaient pas intervenues. En fourrages, l'année climatique 2019 est plutôt favorable. Malgré des rendements en foin légèrement impactés par le manque d'eau en début de printemps, les sommes de températures ont permis des mises à l'herbe et des fauches plus précoces, améliorant la qualité de l'herbe exploitée.

**On entre dans un nouveau round de négociations commerciales. Quelles sont vos attentes (Loi Egalim) ?**

Tout d'abord, nous souhaitons que l'Etat s'assure que la Loi Alimentation sera respectée au cours des négociations commerciales qui s'ouvrent et que les coûts de production soient bien pris en compte dans les contrats.

Nous souhaitons également que soient interdites toutes les importations de tous produits alimentaires en provenance de pays utilisant des méthodes de production ou de traçabilité ne correspondant pas à la réglementation européenne comme le prévoit l'art 44 de la loi Egalim.

Face aux controverses, nous souhaitons que les agriculteurs puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions, en concertation avec les autres composantes de la société.

**Quels sont les leviers pour soutenir le revenu de la Ferme 64 ?**

L'accent est mis sur l'accompagnement de chacune de nos filières de production et sur les différentes mesures territoriales pour conforter le revenu des exploitations. A ce titre, je citerai le plan de soutien aux éleveurs des coteaux du Béarn et des Barthes : mesures agroenvironnementales, projets de production d'électricité photovoltaïque et accompagnement économique des exploitations.

**Pierre Moureu,**  
Président du Comité d'orientation Économie

**Quel bilan en 2019 pour les filières végétales, et en particulier le maïs ?**

Je reviendrai sur l'année climatique au cours de laquelle nous avons été épargnés par la sécheresse qui a touché une grande partie des autres départements. Par contre, la pluviométrie de novembre fait qu'au 10 décembre près de 20 % des surfaces de maïs ne sont pas encore récoltées.

**Et pour les filières animales ?**

Nos principaux engagements sont de développer l'efficacité économique des élevages, la technicité des éleveurs et de mettre en place des mesures de biosécurité.

En bovins viande, ils portent sur la valorisation de la Blonde d'Aquitaine dans son berceau de race, la défense et la promotion de nos spécificités territoriales.

Après les deux années de crise sanitaire, la filière palmipèdes marque un retour à la normale avec une stabilisation de la production.

Dans un contexte de développement de la production de lait de brebis, la filière des Pyrénées Atlantiques mise sur ses spécificités et sa production sous SIQO.

Pour la filière porcine, on note une augmentation des cours en lien avec l'augmentation des exportations vers la Chine, touchée par la Fièvre Porcine Africaine.

**Quelles sont les actions conduites par la chambre d'agriculture pour soutenir économiquement les filières ?**

Les actions conduites portent sur le maintien du potentiel de production, l'accompagnement technico-économique notamment via nos services de contrôle de performances, le renforcement de l'autonomie alimentaire des systèmes d'élevage et la réduction de l'empreinte carbone de nos exploitations (CAP2ER).

Les fleurons de la génétique départementale et les pratiques des éleveurs sont mises en avant lors de la journée départementale de l'élevage.



# Édito

La campagne maïs laissait, au sortir de l'été, entrevoir un rendement départemental supérieur à 10 tonnes. Les 300 à 400 millimètres de pluie tombés du 01 novembre au 01 décembre ont quelque peu impacté ce potentiel. Au 10 décembre près de 20% des surfaces emblavées restent à récolter. Ceci engendrera des frais de séchage supplémentaires et la nécessité pour les Organismes Stockeurs d'aloter les différentes qualités.

Dans ce contexte, 2020 sera l'année où la PAC dite post 2020 se négociera pour une entrée en vigueur entre 2022 et 2024. L'année 2019 vient conforter la nécessité d'y inclure un volet couverture de risques sécurisant les exploitations agricoles à un coût abordable

**Franck Laborde,**  
*Président de la commission Grandes Cultures de la Chambre d'Agriculture*



## Marché mondial

| En Mt        | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|--------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Production   | 898  | 1026 | 1057 | 1015 | 1127 | 1080 | 1125 | 1102 |
| Consommation | 876  | 956  | 992  | 982  | 1087 | 1090 | 1147 | 1126 |
| Echanges     | 95   | 131  | 142  | 120  | 160  | 148  | 180  | 167  |
| Stocks       | 145  | 214  | 279  | 312  | 352  | 342  | 320  | 296  |

### Le bilan

La production mondiale de maïs est en légère baisse à l'instar de la consommation. C'est la consommation animale qui est en retrait. Au final, le ratio stock/consommation descend à 26 %.

Source Franceagrimer/USDA (8/11/2019)

## Bilan national

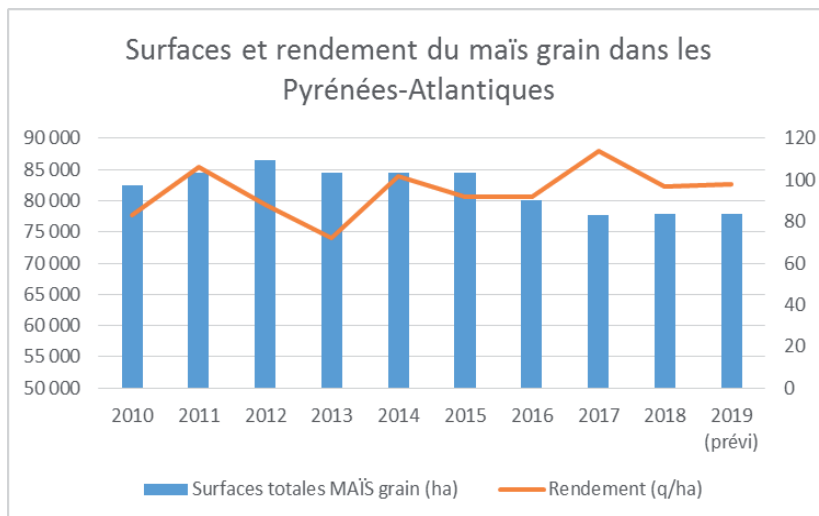
|                     | 2014   | 2015   | 2016   | 2017   | 2018   | 2019 (estimation) | Écart % / 2018 |
|---------------------|--------|--------|--------|--------|--------|-------------------|----------------|
| Surfaces (1000 ha)  | 1 764  | 1 559  | 1 368  | 1375   | 1364   | 1441              | + 6 %          |
| Rendements (q/ha)   | 102    | 84     | 76     | 103    | 91.6   | 87.2              | - 5 %          |
| Production (1000 t) | 17 957 | 13 059 | 10 435 | 14 260 | 12 503 | 12 566            | + 1 %          |

Source : Franceagrimer

Production stable au national avec une baisse des rendements qui est compensée par une hausse significative des surfaces.

## Bilan de campagne en Nouvelle-Aquitaine et en Pyrénées-Atlantiques :

| Maïs grain - Production 2019 (prévisionnel) |         |            |             |
|---|---------|------------|-------------|
| Département                                 | Surface | Rdt (q/ha) | Récolte (T) |
| Dordogne                                    | 21 450  | 74         | 158 272     |
| Gironde                                     | 24 110  | 105        | 251 990     |
| Landes                                      | 96 660  | 108        | 1 042 246   |
| Lot & Garonne                               | 31 515  | 104        | 328 967     |
| Pyrénées-Atlantiques                        | 77 840  | 98         | 758 709     |
| Nouvelle-Aquitaine                          | 408 005 | 90         | 3 673 963   |



Surfaces stables et rendements... stables ? 2019 est une année riche en rebondissement. Après un printemps avant l'heure qui a vu des semis très précoces, le froid a fait parler de lui en mal avant que la pluie ne vienne perturber les semis. On aurait pu craindre pour la suite les deux épisodes de canicules de juin et juillet mais les dégâts ont été très limités. Et au final nous partions sur une très belle année... si les pluies incessantes de novembre n'étaient pas intervenues laissant 25 % de maïs à récolter dans des conditions compliquées. Au final, pour ceux qui auront pu récolter, l'année sera bonne voire excellente en rendement à défaut de prix porteurs. Pour les autres la fin d'année est compliquée.

D'un point de vue sanitaire, les ravageurs ont été présents mais sans être une année à trop forte pression sauf localement. On constatera tout de même plus de ravageurs aériens dans l'ensemble ou une pression scutigérelle qui ne baisse pas malheureusement.



## Enfin une très bonne année

### A - Estimation des rendements moyens nationaux 2019

|                   | q/ha | Évolution moyenne/2018 |
|-------------------|------|------------------------|
| Blé tendre        | 79.3 | + 14 %                 |
| Orge d'hiver      | 70.8 | + 12 %                 |
| Colza             | 31.1 | + 2 %                  |
| Tournesol         | 22   | 0 %                    |
| Soja              | 25.4 | 0 %                    |
| Pois protéagineux | 40   | + 12 %                 |

### Pour les Pyrénées-Atlantiques

Comme pour le reste de la Nouvelle-Aquitaine, la production des cultures d'hiver a été très bonne. L'hiver a été propice à une bonne installation des cultures d'hiver en général avec peu de pluies et le printemps s'est passé en douceur malgré une météo parfois capricieuse (gel tardif, sécheresse en sol superficiel). On note au final peu de maladies, surtout sur orges, mais un taux de protéines un peu bas sur les blés.

### B - Production 2019 du blé tendre

| Blé tendre           | Production 2019 |            |             |
|----------------------|-----------------|------------|-------------|
|                      | Surface (ha)    | Rdt (q/ha) | Récolte (T) |
| Département          |                 |            |             |
| Dordogne             | 26 750          | 66         | 176 550     |
| Gironde              | 5 860           | 68         | 39 488      |
| Landes               | 2965            | 75         | 22 238      |
| Lot & Garonne        | 59 210          | 76         | 449 996     |
| Pyrénées-Atlantiques | 4 750           | 66         | 31 349      |
| Nouvelle-Aquitaine   | 517 505         | 59.9       | 3 845 712   |
| Évolution / 2018     | + 3 %           | + 22 %     | + 25 %      |

Pour le 64, les surfaces de blé reculent, sans doute une conséquence de plusieurs mauvaises années de suite. Par contre, comme l'ensemble des céréales à paille les rendements ont été très bons, tant en quantité qu'en qualité. Ceci se vérifie à l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine avec un gain de 25% de production par rapport à 2018. [\(Voir tableau B\)](#)

### C - Production 2019 de l'orge

| Toutes orges         | Production 2019 |            |             |
|----------------------|-----------------|------------|-------------|
|                      | Surface (ha)    | Rdt (q/ha) | Récolte (T) |
| Département          |                 |            |             |
| Dordogne             | 9 310           | 58         | 53 998      |
| Gironde              | 1 500           | 56.6       | 8 489       |
| Landes               | 870             | 59         | 5 130       |
| Lot & Garonne        | 7 335           | 64.7       | 47 483      |
| Pyrénées-Atlantiques | 1 610           | 60.9       | 9 805       |
| Nouvelle-Aquitaine   | 157 395         | 65         | 1 022 613   |
| Evolution / 2018     | + 20 %          | + 16 %     | + 40 %      |

Sur notre département les surfaces en orge ont encore baissé pour la 3ème année, mais sont en nette progression dans la région. L'orge a pris la place du colza dans beaucoup de départements du nord Nouvelle-Aquitaine. Couplé avec des rendements en croissance, ceci offre une production en très forte hausse. [\(Voir tableau C\)](#)

### D - Production 2019 du triticale

| Triticale            | Production 2019 |            |             |
|----------------------|-----------------|------------|-------------|
|                      | Surface (ha)    | Rdt (q/ha) | Récolte (T) |
| Département          |                 |            |             |
| Dordogne             | 7 825           | 49         | 38 343      |
| Gironde              | 770             | 52         | 4 004       |
| Landes               | 2 090           | 50         | 8 150       |
| Lot & Garonne        | 2 090           | 50         | 10 450      |
| Pyrénées-Atlantiques | 2 390           | 54         | 12 906      |
| Nouvelle-Aquitaine   | 65 100          | 52.8       | 343 610     |
| Évolution / 2018     | + 3%            | + 23 %     | + 27 %      |

Surfaces stables pour cette céréale à paille qui reste une culture peu représentée en Nouvelle-Aquitaine. Les rendements sont tout aussi bons. [\(Voir tableau D\)](#)

## Les oléo-protéagineux

### Texte général à mettre à jour

L'énorme baisse des surfaces de colza en Nouvelle Aquitaine, et 1 000 ha de moins dans le 64, sont liées à la sécheresse au moment du semis. Mais ce fut par contre une bonne année en production par hectare avec un colza qui a profité de conditions climatiques avantageuses.

(Voir tableau E)

Des surfaces de soja en hausse, des rendements contrastés entre le nord et le sud de la Nouvelle Aquitaine. Le 64 tire son épingle du jeu sur cette culture estivale qui a bénéficié des pluies de juillet et août voire septembre pour les situations non irriguées. Les surfaces ont augmenté de 900 ha entre 2018 et 2019 pour les Pyrénées-Atlantiques.

(Voir tableau F)

Les surfaces de tournesol, si elles sont stables à l'échelle de la région, sont plutôt en baisse dans l'ancienne Aquitaine avec un retrait de 1000 ha dans notre département. Les rendements sont stables également.

(Voir tableau G)

## E - Production 2019 de Colza

| Colza                | Production 2019 |            |             |
|----------------------|-----------------|------------|-------------|
|                      | Surface         | Rdt (q/ha) | Récolte (T) |
| Dordogne             | 3 040           | 29         | 8 816       |
| Gironde              | 940             | 29         | 2 726       |
| Landes               | 2 290           | 29         | 6 641       |
| Lot & Garonne        | 5 828           | 29         | 16 901      |
| Pyrénées-Atlantiques | 2 369           | 33         | 7 811       |
| Nouvelle-Aquitaine   | 76 338          | 29         | 221 768     |
| Evolution / 2018     | • 52 %          | + 17 %     | • 43 %      |

## F - Production 2019 de Soja

| Soja                 | Production 2019 |            |             |
|----------------------|-----------------|------------|-------------|
|                      | Surface         | Rdt (q/ha) | Récolte (T) |
| Dordogne             | 2 060           | 23         | 4 738       |
| Gironde              | 1 890           | 26         | 4 914       |
| Landes               | 5 670           | 28         | 15 876      |
| Lot & Garonne        | 16 895          | 26         | 49 927      |
| Pyrénées-Atlantiques | 6 701           | 29         | 19 433      |
| Nouvelle-Aquitaine   | 35 591          | 26.4       | 96 491      |
| Evolution / 2018     | + 9 %           | • 2 %      | + 6 %       |

## G - Production 2019 de Tournesol

| Tournesol            | Production 2019 |            |             |
|----------------------|-----------------|------------|-------------|
|                      | Surface         | Rdt (q/ha) | Récolte (T) |
| Dordogne             | 12 205          | 22         | 26 851      |
| Gironde              | 4 115           | 23         | 9 965       |
| Landes               | 6 550           | 23         | 15 065      |
| Lot & Garonne        | 26 450          | 25         | 63 375      |
| Pyrénées-Atlantiques | 3 915           | 25         | 9 780       |
| Nouvelle-Aquitaine   | 200 272         | 22.4       | 448 350     |
| Evolution / 2018     | + 3 %           | + 2 %      | + 5 %       |

L'ensemble des données est issu de FranceAgriMer au 15/11/2019



## Le maïs semence : embellie sur tous les tableaux

*(les données suivantes sont partielles : elles ne concernent qu'une seule coopérative)*

Les plans de production ont bénéficié d'une hausse substantielle : au total, ce ne sont pas moins de 1730 ha qui ont été implantés en maïs semence soit + 10 % par rapport à 2018. C'est la deuxième hausse consécutive du plan de production dans le département

Sur un plan technique, la saison n'avait pourtant pas démarré sous les meilleurs auspices. Avec des conditions humides, froides et peu de rayonnement, le démarrage des cultures a été poussif et les fenêtres de tir pour les semis ont été très réduites. Il en a résulté un retard accumulé dans le cycle végétatif jusqu'au début de la floraison où là ce sont les épisodes de canicule (réduits par rapport au reste du pays) qui ont fait craindre des défauts de fécondation. Pourtant, tous ces aléas climatiques ont été rattrapés par une pluviométrie salubre en août et des unités de chaleur finalement au rendez-vous sur le global

Ainsi, les objectifs de production ont été atteints voire dépassés : en moyenne,

ils s'élèvent à 103 % de l'objectif. La moyenne des rendements s'élève à 34,7 qtx/ha récoltés soit + 4,8 % par rapport à 2018.

Les modalités de rétribution sont indexées sur le prix de maïs consommation (moyenne des années 2017 et 2018). Les rémunérations 2019 devraient être ainsi

en légère hausse par rapport à 2018 soit + 2,5 %.

Les perspectives 2020 ne sont pour l'instant pas connues. Elles devraient être néanmoins placées sur les acquis de 2019 en terme de producteurs et des prix payés aux producteurs au moins égaux à ceux de cette année.



## Le maïs doux, haricots verts et Garden Peas : pas de données pour l'instant

A l'heure où ces lignes ont été écrites, les opérateurs économiques n'étaient pas en mesure de nous communiquer des données.





## Le tabac : 2019 aux antipodes (dans le bon sens) de 2018



Les surfaces dans le 64 se sont stabilisées voire légèrement augmentées : les surfaces 2019 en tabac atteignent 28 ha pour 12 producteurs (+1 ha par rapport à l'année dernière) réparties comme suit : Burley pour 13,5 ha et Virginie pour 14,5 ha.

Il faut dire que, malgré une fin de printemps un peu trop humide et froide, les aléas climatiques ont été bien moindre qu'en 2018. Les rendements sont donc logiquement en hausse pour la Virginie : 3000 kg/ha soit + 30 %/2018.

A ce stade, les prix 2019 ne sont pas encore définis mais devraient être au moins équivalents à ceux de 2018.

Les perspectives 2020 permettent d'envisager des augmentations de surfaces pour la filiale Traditab toujours en développement ainsi que pour le marché extérieur (Italien) avec du Burley «capes» et du virginie (Shisha). Les marges nettes de production, toujours de l'ordre de 2500 à 4000 €/ha devraient rester stables, aidées par la diversification des valorisations entreprise par la filière.

## Le kiwi : l'année noire 2018 a laissé des traces en 2019 (données Garlanpy et IGP)

2019 a été porteur en terme d'implantation: les surfaces en Hayward sont en nette augmentation par rapport à 2018 (73 ha pour 33 producteurs soit +11 % de surfaces/2018) et la variété Gold se stabilise (40 ha soit + 2,9 % / 2018 pour 21 producteurs). Dans le 64, la filière Label Rouge représente 47 hectares pour 24 producteurs et la filière IGP 33 ha pour 14 producteurs

Les inondations et la grêle de 2018 ont laissé des traces jusqu'à cette campagne 2019, que ce soit sur les rendements mais aussi la production au sens large. Pour illustrer, et même si les rendements 2019 ne sont pas encore connus, les rendements moyens 2018 dans le 64/40 en

Hayward n'ont pu dépasser les 17,68 T/ha (-24 %/2017) pour un tonnage total récolté de 1295 T. Même constat pour la variété Gold avec 12,67 T/ha 2018 sur le 64/40 (-36,7 %/2017) pour 509 T récoltés. Les filières IGP ne s'en sont pas mieux sorties: 2891 T récoltes pour 15,65 T/ha en label rouge (-12,9 % / 2017) et 2685 T récoltées en IGP simple à 18T/ha (-18,7 %/2017) sur le 64/40

Pour contrer ces mauvais résultats techniques qui auraient pu sérieusement amputer le revenu des producteurs, de nouveaux marchés ont été trouvés pour maximiser le retour. A ce jeu-là, les filières IGP s'en tirent mieux. Ainsi en 2018, le prix payé en Label Rouge atteignait les

2,06 €/kg (+6,7 % /2017) et 1,69 €/kg pour l'IGP classique (+3 %/2017).

Les inondations 2018 continuent d'impacter 2019. En Hayward, les asphyxies racinaires continuent de faire mourir des plants. La pollinisation printanière a également été difficile. 2020 devrait être un peu plus clémente techniquement, hors aléas climatiques bien évidemment. A ce titre, la variété Gold devrait de plus en plus atteindre ses optimums de rendement ce qui devrait immanquablement rentrer en synergie avec un marché porteur pour le fameux kiwi jaune et les variétés innovantes de « Kiwai »



# Édito

La viticulture des Pyrénées Atlantiques présente de nombreux atouts pour faire face aux changements sociétaux, environnementaux et climatiques. Nos AOC sont rares, originales et résistent mieux à un contexte commercial difficile que d'autres appellations voisines, mais il faut se tenir prêt et s'adapter à ces évolutions.

Aujourd'hui les certifications environnementales (Bio ou HVE) conditionnent de plus en plus souvent l'accès au marché. Les agents de la chambre d'agriculture sont mobilisés pour accompagner les vigneronnes vers ces démarches, les former et leur apporter les certifications.

Changer ses pratiques, réduire ses traitements phytosanitaires n'est pas chose facile. Pour faciliter le partage d'expérience entre les vigneronnes, les agents du service viticole accompagnent des groupes vers la réduction d'intrants, en facilitant les échanges et en testant des pratiques innovantes, ils organisent la surveillance des maladies et ravageurs du vignoble pour éditer un Bulletin de Santé du Végétal local et spécifique.

Voilà déjà plusieurs années que nous faisons face à des météos changeantes, alternant des périodes très pluvieuses à des périodes très sèches. Les travaux à la vigne, les rendements et même la pérennité des souches s'en trouvent affectés. Ces changements climatiques sont susceptibles de se répéter et vont avoir des conséquences qu'il nous faut anticiper. Comment adapter la conduite du vignoble pour mieux résister aux périodes de sécheresse ? Quels itinéraires culturaux adopter pour entretenir les sols s'il pleut trop ? Pour chercher des solutions, le service viticole participe à différents programmes en collaboration avec les instituts de recherche français et espagnols.

La grêle s'abat fréquemment sur notre département et les assurances sont souvent inabordables pour nos exploitations. Nous nous engageons autour de l'Adelfa pour faciliter le déploiement d'un réseau de vigilance solide et mutualisé, susceptible de réduire les risques pour tous.

Nos AOC sont toutes fondées sur des cépages locaux, peu diffusés ailleurs dans le monde. Berceau des cépages mansengs, tannat, courbu, la quasi-totalité de la biodiversité de ces cépages est conservée ici par la Chambre d'Agriculture. D'autres cépages plus rares ont été repérés et isolés dans les vieilles vignes du piémont pyrénéen. Ils seront peut-être demain à l'origine de l'intérêt et de la qualité de nos vins. Dans cet objectif la Chambre d'Agriculture conserve, observe et expérimente plus de 50 cépages implantés sur une dizaine de parcelles dans le vignoble. Au travers de son centre de prémultiplication et de l'association Vignadour elle assure la disponibilité de plants de vignes de qualité et diversifiés pour tous les vigneronnes.

En s'engageant sur ces trois volets cépages- climat- environnement, la chambre d'agriculture apporte à la viticulture des Pyrénées Atlantiques des outils pour préparer demain.

**Corinne Nousty,**

**Présidente de la Commission Viticulture de la Chambre d'Agriculture**

## **Après une récolte 2018 exceptionnellement élevés, la production mondiale vitivinicole devrait être en 2019 revenue au niveau moyen de ces dernières années (263 Millions d'hectolitres).**

Les conditions climatiques (printemps froid et humide puis été chaud et secs) ont affecté significativement les rendements en Espagne, Italie et France. Ils devraient se situer à 34,3 millions d'hectolitres en Espagne (-24 %), 46,6 millions d'hectolitre en Italie (-15 %) et 41,9 millions d'hectolitres en France (-15 %). Ailleurs dans le monde, les rendements devraient être inférieurs à 2018 mais plus élevés que la moyenne des 5 dernières années sauf en Afrique du sud où la sécheresse a provoqué une chute de 9 % de la production (9,7 million d'hectolitres) 5 pays concentrent 50 % des surfaces en vignes du monde: L'Espagne (13 %), la Chine (12 %), la France (11 %), l'Italie (9 %) et la Turquie (6 %). La surface en vigne dans le monde devrait rester stable autour de 7,4 M d'ha. 57 % de la production de raisin est transformé en vin, 36 % consommé en raisin de table et 7 % en raisin secs. La production de raisin de table a quasiment doublé en 20 ans et représente désormais 36 % de la production totale de raisins.

La consommation de vin au niveau mondial est estimée à 246 millions d'hectolitres, stable ou en légère depuis 2014. USA, France, Italie, Allemagne sont les plus gros consommateurs. En litres par habitant, c'est le Portugal qui a la tête du palmarès.



La France avec 9,3 milliards d'euros est le premier pays exportateur en valeur (+21 % de 2014 à 2018), loin devant l'Italie (6,1 milliard) et l'Espagne, qui reste la première en volume (21,1 m d'hl, majoritairement commercialisé en vrac).

En France, toutes les régions viticoles prévoient une baisse de la production par rapport à 2018 et même par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Les AOC du Beaujolais, du Jura et du Languedoc Roussillon devraient enregistrer des récoltes inférieures de -25 à -15 % à leurs moyennes quinquennales. En cause, le gel dans le Jura, le millerandage et la grêle dans le Beaujolais mais surtout sécheresse et canicule qui ont partout limité la croissance des baies et provoqué des brûlures spectaculaires dans le midi.

**Sources: Bilan 2018 de l'OIV- 13 juillet 2019, Production de vin 2019, Premières Estimations- OIV- 31 Octobre 2019. Agreste Infos Rapides n°2019-167 – Viticulture – novembre 2019**



En grande distribution (Source IRI), les vins AOC et IGP avec ou sans cépage représentent plus des ¾ des volumes vendus. En valeur, les AOC en représentent plus des 2/3. De 2018 à 2017 on constate une chute de 6.8% des volumes vendus et de 2.6% du chiffre d'affaire. Les vins rouges souffrent le plus de cette mévente (-8.8% en volume, 4.8% en valeur). Les volumes baissent aussi en blanc et rosé (-4.3% et -3.6%) mais l'évolution des prix compense cette perte en valeur (-0.1% pour les blancs et +1.2% pour les rosés). Toutes couleurs confondues, pas une région française n'a vu ses volumes progresser en 2018 par rapport à 2017. En rouge, Bordeaux, leader du segment, atteint son plus bas niveau de part de marché et concentre à lui seul 55% des pertes. L'Aquitaine Sud-Ouest dépasse à nouveau les 10% de part de marché. En blanc, les volumes perdus se situent surtout dans les tranches de prix inférieures à 5€/col. Ils concernent principalement le val de Loire, l'Alsace et Bordeaux. L'Aquitaine Sud-Ouest résiste tandis que la Bourgogne enregistre sa 2ème année record. En rosé, les problèmes de disponibilité en Provence expliquent 80% des pertes du segment. Le secteur Aquitaine Sud-Ouest enregistre les plus belles progressions en volume avec le Val de Loire et la Vallée du Rhône. Avec 20 200 hl vendus en grande distribution, Madiran maintient sa part de marché dans le rayon Sud-Ouest (8%). Le prix moyen de vente (6.5€/l) progresse de 1.5 % et porte le chiffre d'affaire réalisé à 13.2 million d'euros (+1.9%). Les volumes de Jurançon progressent en sec (6900hl, +5.8%) comme en moelleux (14000hl, +5.5%). Ce sont les plus importantes progressions du rayon. Le prix moyen des moelleux progresse de 0.6% à 10.1€/l alors que le sec perd 2% à 8.7€/l. Au final, le chiffre d'affaire a progressé de 6.1%

## Rétrospective 2019

Un hiver doux et peu pluvieux va permettre en 2019 un démarrage rapide de la végétation. Puis survient une succession de périodes fraîches et humides qui va supprimer l'avance à la floraison et occasionner des coulures assez importantes sur certaines parcelles de gros manseng ou de cabernet dans la plupart des vignobles. Malgré ce temps l'état sanitaire du vignoble est globalement très satisfaisant. Quelques chutes de grêles localisées (Jurançon, Crouseilles, Moncaup, Corbères) affectent le vignoble. Certaines propriétés subiront jusqu'à 30% de pertes. Juillet sera chaud et sec. Des dégâts de sécheresse apparaissent çà et là sur les parcelles les moins bien enracinées. Les véraisons débutent tôt mais sont assez irrégulières et vont finir très tard. Quelques orages début aout vont permettre le développement du

en moelleux (14.1 millions d'euros) et de 3.7% en sec (6 millions d'euros).

Sur le département, les surfaces en production n'ont pas évolué entre 2017 et 2018 (2500ha) mais le nombre de déclarants a baissé de 15% (505 déclarants). Il ne reste plus que 79 ha produisant du vin sans IG. Le vignoble AOC en production représente 95 % du vignoble total (en progression de 4 % depuis 5 ans), le vignoble IGP 2 %. Par rapport à 2017, les surfaces évoluent à la hausse à Jurançon (16 ha), Madiran-Pacherenc (15 ha) et à la baisse en Béarn (-5 ha) et Irouléguay (-6 ha).

**Jurançon** : En 2018, les bonnes conditions climatiques à la récolte vont encourager la production de vin moelleux. 75 ha supplémentaires vont être revendiqués à la récolte au détriment des vins secs qui perdent 60 ha par rapport à 2017. Les rendements parcellaires sont en hausse de 10% par rapport à 2017. La production totale s'élève à 39 312 hl en moelleux (+4 662 hl) et 13 643 hl en sec (+254 hl). Les surfaces et volumes en vendanges tardives restent stables (20 ha - 695 hl). Les stocks au 31 juillet sont en hausse d'environ 10% en Jurançon moelleux et vendanges tardives (58 249 hl - 1 542 hl). Ils sont stables en Jurançon secs (13 758 hl). Les sorties de chai calculées (stock début+ récolte - stock de fin) sont en hausse régulière sur les secs (+ 5% entre 2018 et 2019, +21% en 5 ans) et stables sur les moelleux (+ 2% entre 2018 et 2019, + 2% sur 5 ans), les catégories haut de gamme plus concentrées subissant l'évolution de la consommation vers des produits moins sucrés.

**Béarn** : La météorologie a été défavorable en 2018 au vignoble de Béarn qui enregistre ses plus faibles rendements parcellaires des 5 dernières années (39.hl/ha), ce qui

mildiou sur le feuillage mais restera dans l'ensemble sans trop de conséquences. Septembre sera chaud et sec : dans ces conditions, les maturités vont évoluer favorablement et les vendanges vont se dérouler, un peu plus tôt que prévu, dans d'excellentes conditions jusqu'à fin octobre. Mais début novembre le temps s'inverse et les précipitations abondantes et quotidiennes qui vont s'abattre sur le département perturberont la fin des vendanges en Jurançon et Pacherenc du Vic Bilh et limiteront les teneurs en sucres des jus. Au cours de cette période, d'importants vols d'étourneaux vont ravager de nombreuses parcelles. Certaines subiront plus de 60% de pertes.

Au bilan, sur les rouges, les rendements s'annoncent meilleurs que l'an passé, un peu au-dessous de la moyenne quinquen-

conduit à une baisse de presque 20% des volumes produits en rouge (3 230 hl) et en rosé (3 738 hl). Les stocks au 31 juillet sont en forte baisse : -30% en rosé (2323 hl) et -10% en rouge (9343 hl). Les sorties calculées sont restées stables sur les rosés (-1.5%) et ont baissé sur les rouges (-12%, 4226 hl), restant supérieures à ce qui a été produit.

**Irouléguay** : Sur ce vignoble aussi, les aléas climatiques vont conduire en 2018 aux pires rendements moyens des 5 dernières années (24 hl/ha). Les surfaces revendiquées sont en baisse de 7 ha sur les rosés, 4 sur les rouges et en hausse de 5 ha sur les blancs qui représentent désormais plus de 20% du vignoble. Les volumes produits en rouge (2874 hl) représentent à peine 60% de la récolte 2017, la baisse sera un peu plus maîtrisée sur les rosés (1317 hl, -20%) et sur les blancs (1195 hl, -9%). En conséquence, on observe une baisse de 5% des stocks de rouge (7192 hl), une stabilité des stocks de rosés (756 hl) et une hausse des stocks de blancs (931 hl). Les sorties calculées sont en baisse de 12% sur rouge et rosés, de 7% sur les blancs. Le Bio poursuit son développement : 25 à 30% du vignoble est certifié en 2019 et près de 40% devraient l'être pour 2020.

**Madiran** : Avec 59 586 hl au total et un peu plus de 24 000 hl dans le 64, la production est en baisse d'environ 5% en 2018 malgré une augmentation des surfaces en production d'environ 3%. Pour les Pacherenc les volumes progressent d'environ 10% dans le département. Sur l'ensemble de la zone ils s'élèvent à 7 934 hl de doux (+7%) et 4792 hl de sec (+9%). Fin juillet 2019, les stocks progressent sur toutes les couleurs : +1% en Madiran, +6% en Pacherenc et +35% en Pacherenc sec, appellation pour laquelle ils avaient atteint en 2018 un niveau très bas.

nale sur Madiran et Irouléguay, au-dessus en Béarn. Pour les blancs, la situation sera plus contrastée. Selon les secteurs et même selon les parcelles les rendements seront plus ou moins affectés par la coulure et la sécheresse puis la pluie et les oiseaux sur les récoltes tardives. On peut s'attendre à une baisse de 5 à 10% de la production de Jurançon et de Pacherenc du Vic Bilh en moyenne.

Les premières dégustations dans les cuves laissent présager une bonne qualité des vins, les fermentations se terminent bien dans l'ensemble tant sur les rouges que sur les blancs.

**Sources : Ventés et achats de vins tranquilles bilan 2018, Franceagrimer n°55, avril 2019, enquêtes auprès des responsables des syndicats viticoles, données du service de la viticulture des douanes**

## Édito

Conseiller du CRPF NA et, de fait, administrateur de la Chambre, j'ai plaisir à m'adresser à nos amis agriculteurs pour leur dire l'utilité de la forêt dans notre environnement d'un point de vue sociétal, environnemental mais aussi économique. Gérée et exploitée la forêt est une source de revenu ... à un moment donné. La forêt s'inscrivant dans un temps long, il est nécessaire de la gérer pour obtenir ce revenu. Je suis aussi et d'abord syndicaliste puisqu'administrateur de Fransylva FPPA (syndicat de défense des forestiers)

La forêt est souvent loin de vos préoccupations quotidiennes, mais ...

Le CRPF NA au même titre que la Chambre agissons dans un contexte budgétaire dégradé puisque la soutenabilité de nos organismes est menacée à court terme. Il est vraisemblable, en ce qui concerne la forêt, qu'il nous faudra réfléchir à Nos missions de demain et au Comment les conduire ? Une refonte des missions et travaux, comme une gouvernance réformée seraient nécessaires. Notre point fort, c'est la cogestion de notre établissement public !

En ce qui me concerne et je souhaite le partager, c'est l'optimisme qui prime !

**Jean-Jacques Chalmeau**  
Conseiller élu du CRPF Nouvelle-Aquitaine

### Le CRPF accompagne les sylviculteurs

Sa mission première l'instruction et la validation des DGD (documents de gestion durable), ses autres missions sont l'accompagnement des sylviculteurs pour le regroupements en vue d'actions forestières mutualisées (gestion, exploitations, améliorations des peuplements).

Les caractéristiques de notre massif Pyrénées-Adour :

Une forêt diversifiée représentant plus des 2/3 de la surface forestière du massif. Située en zone de plaines et de plateaux, elle est très majoritairement feuillues. Des peuplements vieillissants, sous-exploités et peu ou pas gérés définissent cette forêt. Dès lors la question se pose : que faire pour dynamiser cette forêt ou plutôt les propriétaires forestiers, pour les inciter à intervenir dans la gestion de leurs parcelles ? La bonne réponse n'existe pas sans l'adhésion des propriétaires ! Et pourtant cette forêt peut-être une source de revenus complémentaires pour les agriculteurs en ces moments tendus.



### Le personnel détaché en Pyrénées

Ce sont un ingénieur à temps partiel et un technicien titulaire qui agissent sur le département. Renforce cette équipe, un chargé de mission (jusqu'en mars 2020). N'hésitez pas à faire appel à eux !

### Les actions terrain

Une action de développement (ADFL 64), en collaboration avec les collectivités territoriales (Région, Département, Communautés de communes) dans le Nord-Béarn, est en cours et se prolongera sur 2020.

Une action conjointe avec la Chambre d'agriculture 40 – UNIFORMOB - a été menée sur 4 communes du Béarn avec des résultats mitigés en terme de retour de mobilisation.

Une action sur programme européen tente de démarrer en partenariat avec l'ONF et se concrétisera en 2020.

Ces actions d'accompagnement sont possibles grâce au soutien financier de la Région et du Département à travers une aide adaptée au contexte pyrénéen. Une révision est en cours en lien avec l'évolution du dispositif régional.

### Des actions connexes : formation et vulgarisation

- un cycle de formation FOGEFOR est en cours, il s'exerce sur 10 mois à raison d'une journée par mois. Cette formation accueille 30 sylviculteurs du massif. Elle est programmée tous les 2 ans.
- des tournées forestières sont organisées avec l'aide des techniciens du CRPF par le syndicat Fransylva FPPA, le CETEF, les ASL ...
- avec la Chambre, une enquête auprès des agriculteurs bénéficiant d'une aide au montage des dossiers PAC, a été conduite pour connaître les agriculteurs/forestiers qui seraient intéressés par une action forestière. Cette enquête a été reconduite en cette fin d'année.

### D'autres actions

- participation aux travaux de la commission départementale chargée d'élaborer un plan départemental de lutte contre les incendies,
- participation d'un technicien CRPF au réseau des correspondants/observateurs du DSF,
- une sensibilisation à l'utilisation d'outils gérés par l'observatoire territoire/gibier auprès des chasseurs et des forestiers, nous savons combien l'avenir d'une plantation ou d'une régénération dépend de l'équilibre sylvo-cynégétique,
- formation des membres d'une association de chasseurs de grand gibier en concertation avec l'association de Gironde,
- participation aux travaux de la Commission Départementale Chasse Faune Sauvage (CDCFS)
- ...

Ces actions seront poursuivies en l'état ou modifiées en fonction des éléments de conjoncture non connus ce jour.

**L'équipe technique du CRPF**

## Les actions de la Chambre d'agriculture

### Le bois dans les bâtiments agricoles :

- Promotion du bois dans son utilisation dans les bâtiments agricole et accompagnement des agriculteurs intéressés par le bois dans la conception de leurs bâtiments.
- Diffusion d'une enquête réalisée auprès des conseillers bâtiments de la région Nouvelle Aquitaine sur l'utilisation du bois dans les charpentes, les bardages et les équipements intérieurs.
- Réalisation de fiches techniques sur l'utilisation de bois dans les bâtiments agricoles.
- Mise à disposition d'un inventaire des fournisseurs de matériaux bois avec description des produits disponibles

**Contact : Gérard Camdessus 06 70 88 46 73**

### L'agroforesterie :

L'agroforesterie consiste à cultiver en association avec des arbres pour agir positivement sur des facteurs de production aussi déterminants que l'eau, le sol, le climat, la biodiversité... Il s'agit d'améliorer les capacités de production agricole et de diversifier les produits tout en stockant du carbone.

Les services fournis par les arbres (actions anti-érosives, habitats et nourriture pour les auxiliaires de culture, paysages, fertilité des sols et matière organique, ressources en litières, paillages, bois-énergie...) sont perceptibles en quelques années seulement.

Il est possible d'envisager des revenus complémentaires qui peuvent être tiré d'une production de fruits, de fourrage, et du bois. Des études de l'INRA ont montré que l'on produisait plus en associant arbres et cultures ou arbres et élevage, qu'en séparant les deux.

L'agroforesterie peut aussi bien concerner des grandes cultures, des parcours d'élevage de volaille, du maraichage.

La Chambre d'Agriculture 64 a accompagné 25 agriculteurs en 2019.

Un programme régional inter Chambre d'Agriculture dénommé « RACINE » est en cours sur les années 2019-2020. Les objectifs sont de mutualiser les connaissances, développer une offre de formation à destination des agriculteurs et les accompagner toujours plus efficacement dans leur projet. Pour 2020, la région Nouvelles Aquitaine a reconduit son programme d'aide au porteur de projet via l'appel à projet à « Agroforesterie ».

**Contact : François DELAGE 06 70 88 44 91**

### Quelques chiffres

La couverture forestière est inégale. La forêt ou l'ensemble de la végétation sans les bandes ligneuses occupe plus de 37 % du territoire du département soit 286 000 ha. Dans les plaines et coteaux du Nord Est et les vallées élargies des Gaves se sont développés les grandes cultures, la forêt s'y réduit aux ripisylves des fonds de vallées les plus encaissées ou aux pentes abruptes des coteaux. Au Sud du Gave de Pau, sur le Piémont le paysage devient boisé dès que la configuration est contraignante. Sur la partie pyrénéenne, la couverture forestière est forte mais morcelée par des prairies entretenues pour l'élevage.

La forêt occupe donc des terrains impropres ou trop rudes pour y développer des activités agricoles traditionnelles. Elle est constituée de petits massifs en périphérie des surfaces agricoles. Quelques forêts d'altitude constituent un ensemble homogène suffisamment étendu pour envisager une gestion forestière de massif. Cependant l'exploitation de ces massifs est rendue complexe en raison des pentes et des difficultés d'accès. Il n'est aussi pas rare de rencontrer des massifs âgés de plus de 50 ans qui n'ont jamais été exploités.

### Les essences :

- Une forêt fermée de feuillus représentant 77 % de la surface soit 219 000 ha
- Une forêt fermée de conifères représentant 2 %
- Une forêt fermée mixte représentant 7 %
- Des haies pour 7 % représentant 19 000 ha
- Des forêts ouvertes pour 5 % et 2 % de bois.

### La propriété

Elle est privée en Piémont, publique en zone montagnaise. Très morcelée elle couvre 210 000 Ha pour 55 000 propriétaires. Une minorité a un plan de gestion : 98 PSG pour 7067 ha et 258 CBPS pour 2000 Ha. Un total de plus de 10 000 ha de forêt partagée entre 400 propriétaires concernés par la gestion durable. La forêt privée prélève un peu plus de 20 000 m<sup>3</sup>/an en moyenne

La forêt publique couvre 80 000 ha et prélève 120 000 M<sup>3</sup>/AN en moyenne



## Édito

Au-delà des inquiétudes soulevées par les accords internationaux du CETA et du Mercosur, la filière bovins viande doit faire face et sans cesse s'adapter aux évolutions notamment sociétales.

Bien être animal, impact environnemental, valeur santé, goût, origine géographique, attention portée aux modes et méthodes de production, etc. sont autant d'éléments déterminant

de l'acte

d'achat de viande par le consommateur. A cela s'ajoutent des évolutions en termes de modes de consommation : progression consommation RHD et produits transformés dont hachés. La filière n'est pas en reste et oeuvre au quotidien pour répondre à ces attentes : la structuration inédite de l'ensemble de la filière autour de la démarche Blonde Bercé de Race et de la marque Blond'Aqui ont entre autre pour objectif de se fédérer et d'innover pour s'ouvrir de nouveaux marchés rémunérateurs. La démarche Bas carbone est en route avec le lancement cette fin d'année de près de 150 diagnostics/plans d'actions Cap2ER. Il est plus que jamais essentiel de rester proactifs pour gagner en compétitivité et redonner envie aux jeunes générations de relever le défi immense du renouvellement des générations qui s'annonce.

**Maryvonne LAGARONNE,**  
*Présidente de la Commission Bovins Viande  
à la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques*

## Les faits marquants de l'année 2019

### Une année climatique 2019 plus favorable mais...

Sans commune mesure avec la sécheresse observée au Nord de la région, 2019 est une année fourragère globalement favorable en Pyrénées Atlantiques : malgré des rendements en foin légèrement impactés par le manque d'eau en début de printemps les sommes de températures ont permis des mises à l'herbe et des fauches plus précoces, améliorant la qualité de l'herbe exploitée. Les pluies de l'automne auront impacté la récolte de maïs, qui s'annonçait pourtant prometteuse.

### Une décapitalisation allaitante qui s'amplifie

la baisse des effectifs de vaches allaitantes des Pyrénées-Atlantiques connaît une forte accélération par rapport à 2018 (+55 %).

### Chute spectaculaire des vêlages de veaux de race à viande

Les Pyrénées Atlantiques enregistrent en 2019 une chute de 12 % sur les 9 premiers mois 2019.

### Baisse du nombre de cas de tuberculose

Avec 25 foyers nouveaux détectés en 2019 (10 de moins qu'en 2018), les Pyrénées-Atlantiques représentent respectivement 36 % et 27 % du total des cas déclarés aux niveaux régional et national. Les abattages diagnostics ont concerné 553 vaches adultes. Si on considère qu'environ 50 % des 1 190 abattages de bovins APDI supplémentaires sont des vaches, le nombre de vaches abattues estimé à dire d'expert approche les 1 200 têtes. La tuberculose expliquerait par conséquent à elle seule le tiers de la décapitalisation enregistrée sur les 8 premiers mois de l'année 2019.

### Dégradation du coût de production et forte tension sur la trésorerie des exploitations

en progression de 2 % par rapport à août 2018, l'indice IPAMPA (prix d'achat des matières 1<sup>res</sup> agricoles) des systèmes bovins viande dépasse l'inflation (1.2 %), sans toutefois atteindre la progression observée en 2018 (hausse de plus de 3 %).

**L'année 2019 subit les conséquences calamiteuses de 2018: pour compen-**

**ser la mauvaise qualité des fourrages récoltés en 2018, les éleveurs ont dû acheter plus de concentrés et de paille faisant face à des problèmes d'approvisionnement en paille et d'une hausse conséquente de son prix. La qualité des apports a également porté atteinte aux résultats de reproduction notamment par l'accumulation de déficits minéraux. Enfin, l'impact de la tuberculose et des abattages sanitaires a également fortement dégradé le revenu des exploitations concernées. Les tensions fortes de la trésorerie des exploitations que cette mauvaise conjoncture a engendrées expliquent pour une très grande partie la décapitalisation accrue du cheptel départemental.**

### Inquiétudes autour des abattoirs locaux

l'abattoir de Mont de Marsan devrait cesser son activité début 2020, tandis que l'outil d'Hagetmau devrait être repris.



# L'évolution contrastée de la filière bovine allaitante

## MONDE: la "faim de viande" asiatique dynamise les marchés et la production

Le marché mondial de la viande bovine est toujours porté par une demande dynamique du Moyen Orient et de l'Asie et notamment de la Chine (+4 % rien qu'en 2018) cela engendre une augmentation des exportations des grands pays producteurs notamment du Brésil (+12 %) alors que sa consommation intérieure de viande plafonne et Australie (+12 %),

Les principaux cheptels bovins dans le monde se maintiennent voire progressent fin 2018: Brésil = +3 %, Etats-Unis = +1 %, Inde = +0.5 %, à l'exception notable de l'Australie confrontée à des épisodes récurrents de sécheresse (- 3 %), la Chine, (-1 %) et l'UE à 28 (-1.5 %).

## EUROPE: baisse des effectifs, baisse de production

Sur le 1er semestre 2019, la majorité des pays de l'UE enregistre un recul des effectifs bovins, lait et viande, et des abattages (Source: Eurostat, effectifs mai-juin):

|                    | EFFECTIFS BOVINS (milliers de têtes)    |           |       |         |         |         |        |          |       |
|--------------------|---|-----------|-------|---------|---------|---------|--------|----------|-------|
|                    | France                                  | Allemagne | RU    | Irlande | Espagne | Pologne | Italie | Pays-Bas | UE    |
| Vaches laitières   | 3471                                    | 4067      | 1869  | 1505    | 815     | 2221    | 1840   | 1589     | 17377 |
| 2019/2018          | -1.2%                                   | -2.4%     | -0.7% | 1.6%    | -1.2%   | -0.5%   | -3.4%  | -2.1%    | -1.4% |
| Vaches allaitantes | 4075                                    | 653       | 1536  | 1000    | 2039    | 240     | 270    | 63       | 9876  |
| 2019/2018          | -1.6%                                   | -1.6%     | -1.4% | -4.6%   | -0.1%   | 22.4%   | -6.3%  | -0.6%    | -1.2% |
|                    | ABATTAGES DE VACHES (milliers de têtes) |           |       |         |         |         |        |          |       |
| 1er sem 2019       | 798                                     | 578       | 310   | 184     | 171     | 251     | 259    | 195      | 3467  |
| 1er sem 2019/2018  | -4%                                     | -3%       | -2%   | -2%     | 0%      | -11%    | -5%    | -28%     | -6%   |

Quant à la consommation, à l'exception de l'Italie (où la consommation de viande bovine a progressé de 2 % sur le 1er semestre 2019), la demande est peu dynamique dans les pays européens. Dans toute l'Europe, la restauration hors domicile se développe et soutient la consommation de viande bovine, grâce notamment au burger, devenu un incontournable.



## France : nouveau repli des effectifs et des abattages

### PRODUCTION

En 3 ans la France a perdu 151 000 vaches allaitantes, 55 % de cette baisse s'est produite entre 2017 et 2018 (Idele). Au 1<sup>er</sup> septembre 2019 l'ampleur de la baisse se confirme avec une décapitalisation accrue durant l'été (- 77 000 têtes de races allaitantes, soit - 2 %/2018) (statistiques BDNI). La diminution est de moindre ampleur au niveau du cheptel laitier (-35 000 vaches laitières, soit -0.9 %/2018). Au 1<sup>er</sup> septembre 2019, la France compte désormais 3.62 millions de vaches laitières et 3.78 millions de vaches allaitantes. La baisse du nombre de détenteurs de bovins allaitants enregistre quant à elle une accélération inédite depuis 2016 (- 1 500 détenteurs/an versus -800/an entre 2007 et 2015). Les exploitations allaitantes spécialisées et les petits cheptels sont ceux qui enregistrent les pertes de vaches les plus importantes. La pyramide des âges devient aussi un enjeu clé pour les années

à venir: 55 % des chefs d'exploitations de la filière bovins viande ont entre 50 et 60 ans, ils élèvent 49 % des vaches allaitantes de l'hexagone (Idele).

### CONSOMMATION: UN MAINTIEN... qui déjoue les PRONOSTICS!

Le baromètre Kantar des achats de viande des ménages affiche une surprenante inversion de tendance par rapport aux années passées: en cumul sur 8 mois, la viande de boeuf est la seule viande de boucherie à se maintenir (+0.0 % en volumes, à comparer aux -2.6 % l'an passé, +1.8 % en chiffre d'affaires). La consommation de veau en baisse de 3.5 % en volumes achetés mais la baisse semble ralentir à comparer à la chute de 5.4 % de l'année passée. L'analyse catégorielle confirme les évolutions de la consommation du boeuf: baisse de 1.4 % pour le piécé, hausse de 0,9 % pour le steak hâché. La progression continue de

repas hors domicile sont des éléments d'explication bien que ce type de produit transformé progresse même en boucherie traditionnelle. La RHD représente désormais 20 % des débouchés pour la viande bovine française et importée. Il est à noter qu'entre 2014 et 2017, la part de viande de transformation VBF est passée de 23 à 40 %.

### BILAN D'APPROVISIONNEMENT

Après une baisse des importations entre 2014 et 2017 et une légère augmentation en 2018, les importations de viande bovine progressent sensiblement début 2019

+3 % en cumul de janvier à juillet essentiellement en provenance d'Irlande +15 % des tonnages importés. En revanche les exportations françaises chutent en 2019: - 6 % des tonnages sur la période janvier-juillet (-8 % en par ti cul ier des tonnages ver s l'Italie et - 7 % à dest inat ion de l'Allemagne).

## NOUVELLE AQUITAINE ET PYRENEES-ATLANTIQUES

### PRODUCTION

statistiques BDNI d'évolution des effectifs de vaches (source: IPG 64 et Idele)

| Source : BDNI au 01/09/2019 (évolution par rapport à 2018) | Femelles de race à viande | Femelles de races laitières |
|--|---------------------------|-----------------------------|
| France   | - 2 %                     | -0,9 %                      |
| Nouvelle Aquitaine   | - 2 %                     | - 5 %                       |
| Pyrénées-Atlantiques                                       | - 3,5 %                   | - 10,6 %                    |

En 2019, les Pyrénées Atlantiques enregistrent une accélération de la décapitalisation du cheptel bovin pour les 2 cheptels, avec une amplitude doublée par rapport à 2018. Plus frappante, la chute inédite du nombre de vêlages de veaux de race viande observée sur les 9 premiers mois 2019 dépasse dans son ampleur les chiffres nationaux et régionaux :

| Source : chambre régionale Nouvelle-Aquitaine      | Evolution du nombre de vêlages en races à viande (3 premiers trimestres 2019/3 premiers trimestres 2018) |
|--|--|
| France   | - 6.5 % (jusqu'en août)  |
| Nouvelle Aquitaine                                 | - 7 %  |
| dont berceau blond (départements 33, 40, 47 et 64) | -12%   |
| dont autres départements de Nouvelle-Aquitaine     | - 6 %  |
| Pyrénées-Atlantiques                               | -12%   |

Une étude détaillée de l'évolution du cheptel départemental par petit territoire devra être conduite dans les semaines à venir afin d'identifier de manière précise le type de cheptels concernés (spécialisés, autres, etc.) et appréhender objectivement les causes multifactorielles de cette inquiétante évolution.



## Marchés départementaux 2019

moyenne des prix nets relevés auprès des 3 organisations de producteurs locales sur les 4 derniers trimestres (4<sup>e</sup> trimestre 2018, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 2019)

| Catégorie  | Prix 2019    | évol°/2018 | Analyse  |
|--|--------------|------------|--|
| Broutard blond                                     | 995 €        | =          | prix soutenus pour les bons mâles, marchés sélectifs et segmentés notamment sur Italie   |
| Broutarde blonde                                   | 761 €        | - 0,5 %    |  |
| Vache blonde non labellisable (+9 ans)             | 3,87 €/kg c  | - 2 %      | décapitalisation = afflux massifs de vaches notamment en automne. Face à la tension sur la conso l'écart type sur les prix s'élargit. Les moins bien finies sont plus difficile à écouler. Pour des animaux de qualités comparables, l'écart de prix peut ainsi atteindre aujourd'hui 0,40 €/kg carcasse |
| Vache blonde labellisable (-9 ans)                 | 4,83 €/kg c  | + 0,6 %    |  |
| Réforme maigre (race à viande)                     | 1 199 €/tête | - 4,5 %    |  |
| Réforme laitière                                   | 2,40 €/kg c  | - 5,5 %    |  |
| Jeune bovin blond                                  | 4,14 €/kg c  | - 1,9 %    |  |
| Veau sous la mère blond                            | 7,11 €/kg c  | - 1,9 %    | une valeur sûre sur les « bons » veaux... mais une dispersion croissante des prix  |
| Veau de boucherie (cotation veau rosé O sem40 FAM) | 5,28 €/kg c  | - 4 %      | secteur toujours en forte crise  |



## Édito

L'objectif est d'améliorer l'accompagnement proposé aux éleveurs. Nos équipes sont mobilisées pour répondre au mieux à leurs besoins. De nouveaux outils seront mis en place durant cette année concrétisant le souhait d'évolution et de perfectionnements. Un accent sera mis sur le volet économique. Renforcer le lien entre éleveurs est aussi un objectif en proposant des formations collectives de qualité. Le développement des outils continuera pour répondre aussi aux attentes environnementales.

Un autre volet tout aussi important sera abordé, l'aspect main d'œuvre dans nos filières laitière est vitale. Une main d'œuvre d'appoint ou de remplacement doit être beaucoup plus accessible. Des outils existent et ne demandent qu'à être développés. Une synergie doit être trouvée entre les structures de l'emploi, la formation et les élevages car heureusement l'image de la filière laitière est encore bonne aux yeux des élèves en formation agricole.

Même si nous lisons que les Etats Généraux de l'Alimentation ont permis une meilleure revalorisation du prix du lait en 2019...le compte n'y est pas encore ! Mais les services de la Chambre d'Agriculture sont aux côtés des OP et des éleveurs pour proposer de la valeur ajoutée à la filière pour une meilleure valorisation ainsi qu'une meilleure visibilité. Notre département a de nombreux avantages pour la production laitière et cela doit s'inscrire dans le temps...

**Iban Pebet**

**Président de la commission Bovins lait de la Chambre d'Agriculture**

## Le contexte

Depuis une petite décennie, les crises de volatilité des marchés des matières premières agricoles se sont succédées. Dans le secteur laitier, l'assouplissement des quotas laitiers à partir de 2007, puis leur suppression en 2015, ont déclenché deux crises de surproduction (2009 et 2016) : les prix ont fortement baissé, sans retrouver depuis les niveaux précédents.

En Nouvelle-Aquitaine, où les principaux bassins laitiers sont situés dans des zones intermédiaires, les crises laitières ont provoqué une forte déprise. Depuis 2009, le

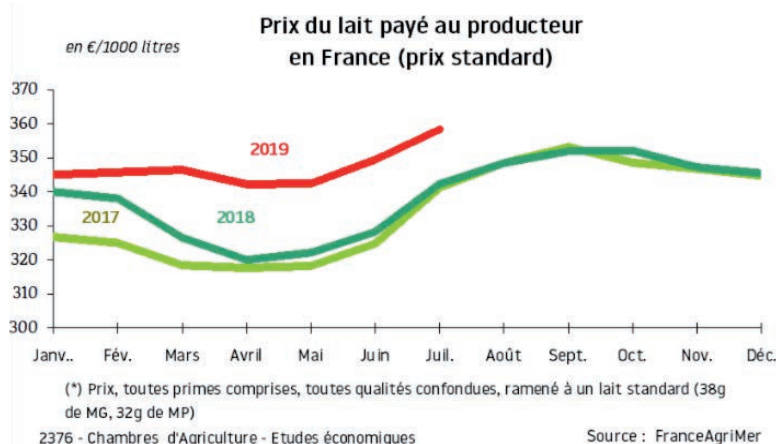
nombre d'éleveurs laitiers a baissé deux fois plus vite que le nombre d'exploitations de la région (- 37 % contre - 16 %), malgré une restructuration forte et rapide (la référence laitière moyenne a progressé de + 4,5 % par an entre 2009 et 2017, soit + 110 000 litres par point de collecte). La production régionale a baissé de plus de 20 % sur la période.

Avec la succession des mauvaises années depuis 2013 et des aléas climatiques et économiques toujours plus brusques, la question de la survie de bon nombre

d'élevages laitiers se pose à court terme. Dans un contexte où la concurrence mondiale et européenne par le prix se renforce, il est vital pour la filière régionale de se poser des questions stratégiques.

Au niveau des exploitations, en zone de déprise, cela suppose le renouvellement de la main-d'œuvre (exploitants et salariés), sa formation et d'importants investissements matériels et immatériels (organisation du travail...), et donc un accompagnement technique et stratégique de haut niveau.

## En France et en Europe : confirmation de prix mieux orientés



En juillet, le prix moyen du lait standard, tous laits confondus s'établit à 358 € les 1 000 litres : soit 4,7 % ou 16,10 € les 1 000 litres au-dessus du prix moyen de l'année précédente. Sur les 7 premiers mois de l'année, l'augmentation moyenne du prix du lait standard tous laits confondus est de 4,9 %. Pour le lait conventionnel, le prix du lait standard en juillet est de 340,40 euros les 1 000 litres, en hausse de 4,3 % par rapport à 2018.

Pour les prochains mois, la conjoncture reste incertaine compte tenu des incertitudes liées au Brexit et de leurs répercussions sur les marchés de l'export.

## Timide reprise de la collecte en attente de précipitations

En baisse continue jusqu'en juillet, la collecte de lait repart à la hausse en août (+0,6 % /août 2018). Sur les 8 premiers mois de l'année, la baisse est de 0,8 % par rapport à 2018. En cumul annuel, le bassin laitier de Normandie affiche l'évo-

lution positive la plus marquée (+2,7 %) devant les bassins du Grand-Ouest et de Nord-Picardie (+0,5 %). **Tous les autres bassins sont en recul par rapport à l'année précédente: de 3,3 % dans le Grand-Est à 7,2 % pour le Sud-Ouest.**

*N.B.: La collecte de lait conventionnel représente 79,5 % de la collecte totale: le lait bio et les laits produits sous AOP/IGP représentent respectivement 4,1 % et 16,4 % de la collecte totale.*

## Hausse modérée des charges en 2019 :

En 2019, l'indice IPAMPA-lait de vache est en moyenne, et en base 100-2015, à 104,3. C'est le poste « énergie lubrifiant » qui est le plus élevé (113,8) devant les

« Produits et services vétérinaires » (109,3) et les « frais d'entretien et réparation » des véhicules et bâtiments (107). Les postes de charges en baisse

concernent les « engrais et amendements » (95,3), les semences et plants » (97) et les « produits protection de cultures » (96,4). Le poste « Aliments achetés » reste stable.

## Focus sur la conjoncture Européenne

- La collecte Européenne paraît quasi stable au premier semestre 2019 en comparaison au 1er semestre 2018 (forte hausse en Irlande et au Royaume-Uni, hausse en Pologne et en Belgique, léger recul en France, repli plus sévère en Allemagne et aux Pays-Bas.
- En moyenne sur les 8 premiers mois 2019, le prix du lait européen (prix moyen pondéré par la production) s'établit à 341 euros / 1 000 litres, 2 % au-dessus de son niveau de la même période de 2018.

## Situation en Nouvelle Aquitaine :

Malgré le maintien du prix du lait de vache, les livraisons ne décollent pas en Nouvelle-Aquitaine, en lien avec la poursuite de la baisse du cheptel laitier. Le conditionnement de lait liquide est impacté, accusant une forte baisse des volumes produits dans les industries régionales depuis le début de l'année 2019.

Les livraisons régionales de lait de chèvre suivent la hausse saisonnière en mars, mais sont en léger repli par rapport aux années précédentes. Le prix du lait est

conforme à la tendance saisonnière.

La collecte néo-aquitaine de lait de vache est réduite depuis le début de l'année. 96 millions de litres ont été livrés par des éleveurs de la région en mars. Les livraisons ont baissé de 5,6 % par rapport à mars 2018, et de 10 % comparativement à la moyenne triennale 2016-17-18 du mois. Sur douze mois glissants, le volume livré par les éleveurs néo-aquitains s'est réduit de près de 6 %.

Le prix du lait se maintient au-dessus des

valeurs des dernières années en mars. À 347 €/1 000 litres de lait payé en moyenne au producteur, il enclenche doucement sa baisse saisonnière. Sur douze mois glissants, le prix régional s'établit en moyenne à 341 €/1 000 litres.

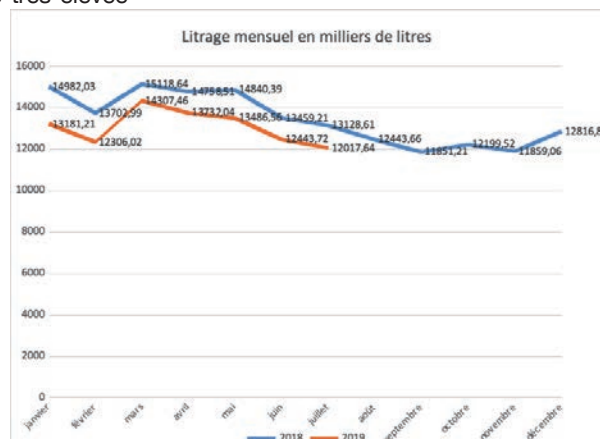
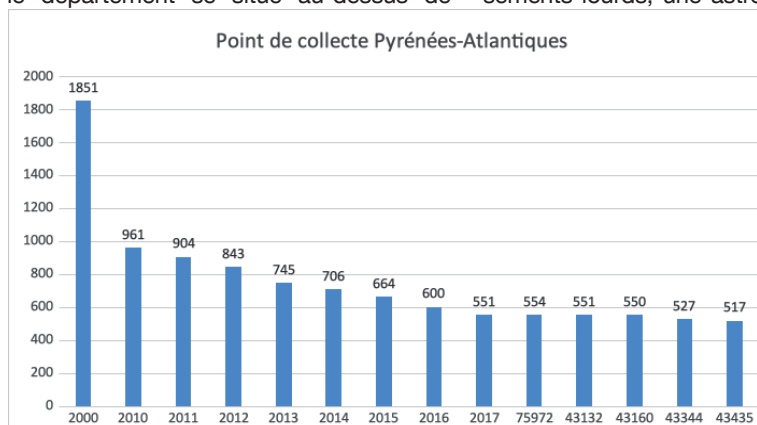
De plus si la collecte a baissé, le lait collecté par producteur a augmenté. Nous nous dirigeons petit à petit vers de troupeaux plus grands à forte productivité.

## Contexte départemental

Le département des Pyrénées-Atlantiques suit une trajectoire à la baisse depuis plusieurs années comme l'ensemble des départements de la région. Toutefois le département se situe au-dessus de

la baisse régionale - 5,6 % contre - 7,3 % localement. Plusieurs raisons à cette diminution qui se réitère chaque année, des arrêts sans succession, des investissements lourds, une astreinte très élevée

cumulé à un manque de visibilité vers l'avenir poussent les gens à se tourner vers d'autres productions ou simplement arrêter.



Depuis 2018, nous nous dirigeons vers une baisse inéluctable des agriculteurs. Au sein d'une même année, nous avons perdu 34 agriculteurs soit 6,17 %. Différentes raisons à cela :

- Conjoncture difficile,
- Agriculteurs sans succession
- Difficultés à trouver des salariés pour avoir « du temps libre »

Outre le prix du lait jugé parfois trop bas par les éleveurs, d'autres pistes de réflexion tout aussi importantes sur la transmission, le salariat et l'organisation du travail serait à mener prochainement. La perte fréquente d'agriculteurs a bien évidemment une incidence sur la production de lait. La courbe 2019 est un copier/coller de la courbe 2018 avec un total différent 99 990,39 millier de litres de lait entre janvier et juillet 2018 contre 91 474,65 millier de litres sur la même période en 2019 soit une baisse de 8.5 %.

### Le Plan Filière doit contribuer notamment à :

- Des évolutions permettant de mieux **répondre aux attentes sociétales et environnementales** au travers de démarches d'atténuation de l'impact environnemental et de qualité renforcée.
- Des adaptations répondant aux enjeux du **changement climatique et aux conditions du bien-être animal**.
- Des différenciations et une montée en gamme pour **générer de la valeur ajoutée sur le territoire**.
- La sécurisation de la ressource laitière avec l'amélioration de la **vivabilité et de l'attractivité** des métiers des élevages laitiers.

### Déclinaison du plan filière :

La connaissance et la maîtrise d'indicateurs technico-économiques sont plus que

jamais vitaux pour le pilotage des exploitations laitières. L'accompagnement des investissements en cohérence avec tous les axes du plan régional bovin lait est au centre de la stratégie d'adaptation et de durabilité.

- Atténuation impact environnemental : Ferme Laitière Bas Carbone
- Evaluation du bien-être animal et évolution des pratiques
- Réduction de l'antibio résistance
- Adaptation au changement climatique
- Accompagnement à la différenciation et la montée en gamme
- Etude : différenciation par la qualité en matière grasse du lait
- Plan de revitalisation laitière
- Enjeux travail : main-d'œuvre et organisation du travail

### Sources :

- note de conjoncture APCA
- Agreste Nouvelle-Aquitaine

# Édito

## S'impliquer au niveau national

Dans un contexte de développement de la production de lait de brebis hors des bassins de production traditionnels, la filière des Pyrénées-Atlantiques doit faire valoir ses spécificités et sa production sous SIQO. Son implication dans la structuration de France Brebis Laitière au niveau national constitue un axe fort pour les années à venir.

**Patrick Etchegaray**  
Président de la commission ovine de la Chambre d'Agriculture

## Une filière ovine toujours dynamique

*La campagne laitière 2019 a été favorisée par de bonnes conditions climatiques. L'hiver doux a permis une valorisation des pâturages et un bon niveau de production laitière. Malgré les épisodes chauds et secs de début d'été, la pluie du printemps et les orages de l'été ont permis une production de foin et regain en quantité et en qualité, ce qui augure une bonne préparation de fin de gestation des troupeaux pour la saison 2019-2020 qui démarre.*

### La filière lait de brebis

Le bassin ovins lait des Pyrénées-Atlantiques reste le 1er bassin français en nombre d'éleveurs et le second en cheptels et en production laitière. La filière évolue sur un marché de plus en plus concurrentiel avec le développement récent et rapide d'une production laitière ovine en dehors des 3 bassins historiques.

Alors que la collecte nationale de lait de brebis est annoncée en baisse de 1,6 % (cumul à août 2019, données enquête mensuelle laitière FAM/SSP), mais avec des disparités puisque l'Occitanie enregistre un repli de la collecte de 2,5 %. Les Pyrénées-Atlantiques enregistrent une hausse des volumes de lait collectés de

2,34 % (cumul provisoire à fin août 2019, données Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées-Atlantiques).

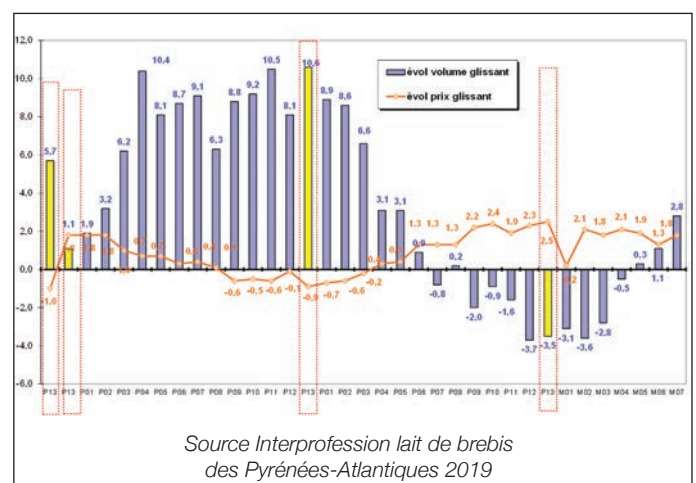
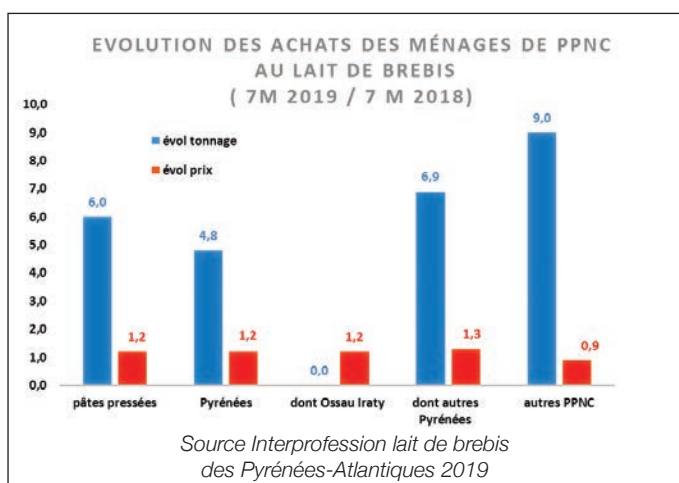
Avec 1318 éleveurs livreurs et malgré une nouvelle baisse du nombre de points de collecte (1345 livreurs en 2018), la collecte de lait de brebis en Pyrénées-Atlantiques devrait avoisiner les 65,088 millions de litres en 2019 (données provisoires 2019 Interprofession lait de brebis des Pyrénées-Atlantiques) après une stabilité des volumes à 63,6 millions de litres en 2017 et 2018.

Malgré une importante variabilité entre élevages, la collecte moyenne est passée de 46 953 litres en 2017 à 48 256 litres en 2018 soit + 2,77 %. Elle devrait dépasser

les 49 000 litres de moyenne en 2019.

Après avoir connu un début de campagne en repli, les fabrications ont repris une croissance notable à partir de mars. Les volumes transformés étaient malgré tout en baisse de -2,52 % à fin août par rapport à la même date lors de la campagne précédente. Elles approchaient ainsi fin août les 83,86 millions de litres.

Un prix de base stable et une MSU en légère reprise (+ 0,8 %, avec une augmentation de la Matière Protéique de 1,7 %) devraient se traduire a minima par un maintien voire une légère hausse du prix moyen du lait livré.



En ce qui concerne le marché, les données KantarWorldPanel mettent en évidence une progression intéressante de la catégorie des PPNC type Pyrénées. Les données Kantar contrastent avec les données de mises en fabrication des transformateurs affichées en hausse de + 7 % de 2017 à 2018.

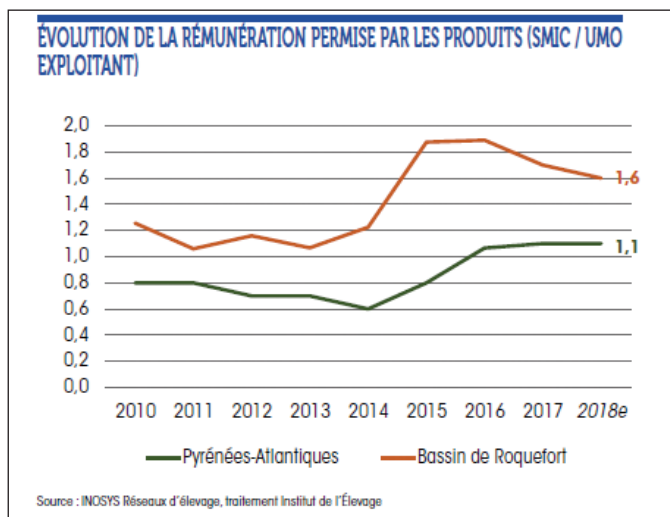
La dynamique des produits ultra-frais se poursuit. Le prix moyen du fromage de brebis progresse, lui, légèrement. Le marché des fromages PPNC de brebis continue d'évoluer avec une croissance de +2,8 % et les prix ont également progressé de +1,8 % en annuel glissant à fin juillet 2019.

## La filière agneaux : un marché de l'agneau de lait en berne



Les quatre organisations de producteurs : Caoso, Lur Berri, Axuria et AOBB ont collecté en 2019, 208480 agneaux de lait. Le prix au kg vif enregistre une baisse de - 0,3 % en 2019, après 2 années de baisse de 3 % par an et s'établit en moyenne à 3,24 € /kg vif en 2019 contre 3,25 € en 2018. Le marché espagnol demeure à ce jour le principal débouché mais celui-ci n'offre plus désormais de garantie et de perspectives, ni en prix ni en volumes. Les agneaux de lait des Pyrénées-Atlantiques sont concurrencés par des agneaux de lait grecs et italiens exportés en carcasses d'une part et par des agneaux de lait espagnols promus par une vaste campagne de promotion de l'interprofession viande ovine ibérique d'autre part. Il faut également noter une baisse de la consommation de viande d'agneau en Espagne.

## Évolution des revenus



La hausse de la production moyenne de lait de brebis, combinée aux récentes évolutions de la PAC, la relative stabilité des prix à la production et la maîtrise des charges font que le revenu des éleveurs ovins lait reste stable depuis 2016 et devrait se maintenir aussi en 2019.

### En bref

**Bassin de Roquefort:** 1715 livreurs, 780 000 brebis, 171 millions de litres collectés, AOP Roqueforts.

**Corse:** 226 livreurs, 80 000 brebis, 6,3 millions de litres collectés, AOP Brocciu

## Perspectives de la filière ovine des Pyrénées-Atlantiques

### Un repositionnement commercial des agneaux de lait

La commission ovine de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques et l'AREOVLA ont engagé une réflexion commune afin de construire une stratégie de repositionnement commercial des agneaux de lait sur le marché français. Cela nécessitera à la fois de l'innovation produit afin de s'adapter aux nouveaux modes de consommation (prêt à cuisiner, pré-cuisson, etc.) mais aussi un plan de communication sollicitant l'ensemble de la filière.

### Recherche de nouveaux débouchés pour la laine

Depuis 2017, la laine de la majorité des exploitations ovines des Pyrénées-Atlantiques n'a pas été collectée. La Chambre d'Agriculture, avec les partenaires concernés dont la Chambre de Commerce et d'Industrie, explore plusieurs pistes de valorisation nouvelles de ce co-produit. Un projet Poctefa Lanaland en partenariat franco-espagnol démarre cette fin d'année 2019 afin de tester de nouveaux modes de valorisation de ce produit.

### Main-d'œuvre et renouvellement des générations

Bien que pourvoyeuse d'installations de jeunes agriculteurs, la filière ovine est et sera confrontée à la problématique du renouvellement des générations et aux problématiques de main-d'œuvre. La commission ovine poursuivra en 2019 le travail d'information engagé et reconduira avec ses partenaires régionaux la session d'accueil de candidats à l'installation au prochain salon Aquitanima.



## Agneaux lourds de races à viande

En filière agneaux lourds, la campagne 2019 a été marquée par une baisse du prix au kg carcasse beaucoup plus marquée que les années précédentes au printemps.

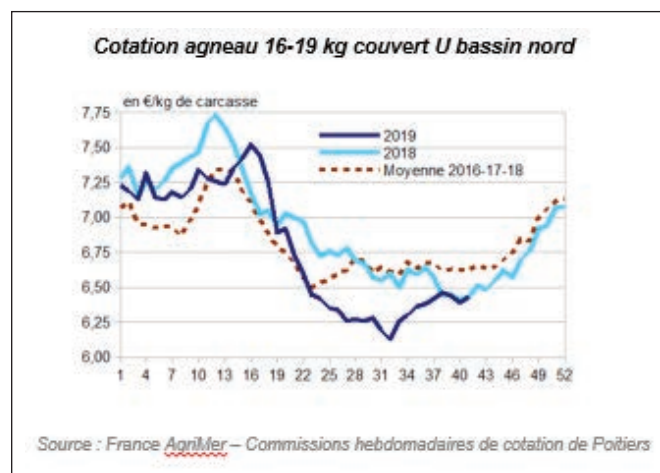
On observe un repli de 1 % du volume abattu en Nouvelle-Aquitaine (en cumul de janvier à août 2019 par rapport à la même période en 2018), tendance similaire en France.

La cotation de l'agneau est en recul sur l'an passé (-2,5 % en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année).

Le marché est de plus en plus saisonné avec un pic autour de la fête pascale, puis une reprise amorcée en août au moment de l'Aïd-El-Kébir.

Les Pyrénées-Atlantiques comptent environ 50 000 brebis allaitantes. Environ la moitié de ces brebis sont de races locales laitières non traitées, les agneaux produits rentrent dans la catégorie des agneaux de lait traitée précédemment. La seconde moitié sont des brebis de races bouchères élevées pour la production d'agneaux lourds.

Parmi les quatre organisations de producteurs collectrices d'agneaux de lait, trois achètent également des agneaux lourds de races à viande. Elles ont ainsi collecté 5 117 agneaux en 2019 à un poids moyen de 19 kg carcasse et un prix de 5,91 €/kg carcasse.



## Édito

## Une filière en plein développement

La filière caprine se développe sur le département des Pyrénées Atlantiques. La Chambre d'Agriculture accompagne les éleveurs dans la phase d'installation du troupeau et sur le suivi technique de l'atelier. Des prestations allant de la pesée du lait aux conseils technico-économiques sont proposées aux éleveurs.

*Patrick Etchegaray*

*Président de la commission caprine de la Chambre d'Agriculture*

## Une filière caprine en développement

Quand, en 2013, le département des Pyrénées-Atlantiques enregistrait 82 élevages caprins de plus de 20 chèvres pour 6 154 chèvres, il en compte aujourd'hui 96 pour 8 420 chèvres (source: IPG 2019, Chambre d'Agriculture 64). On compte parmi ces éleveurs, 30 éleveurs de caprins allaitants et 66 éleveurs caprins laitiers.

Ces dernières années, de nombreuses installations ou des évolutions de systèmes avec création d'un atelier caprin laitier ont eu lieu sur l'ensemble du territoire départemental. Une collecte laitière a été mise en place en 2017 sur les coteaux du Pays Basque et concerne à ce jour une dizaine de producteurs. La production est en forte croissance sur les Pyrénées-Atlantiques.

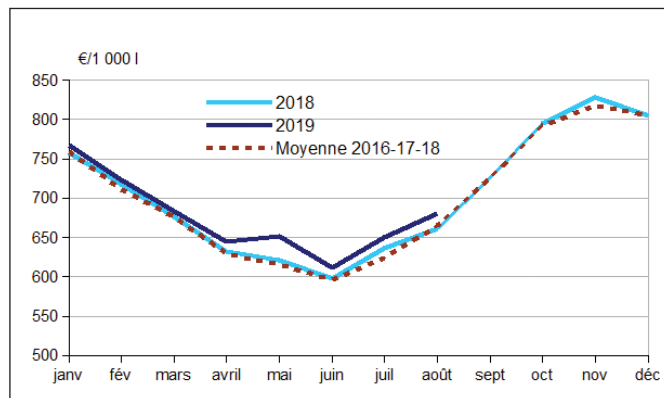


Au niveau de la Nouvelle-Aquitaine, après trois années consécutives de hausse, **les livraisons se replient en 2019** (- 3 % en cumul de janvier à août par rapport à 2018). Cette baisse s'est concentrée sur les premiers mois de l'année.

**Le prix du lait de chèvre de Nouvelle-Aquitaine est en hausse de 2 %** sur les huit premiers mois de 2019 par rapport à l'année précédente.

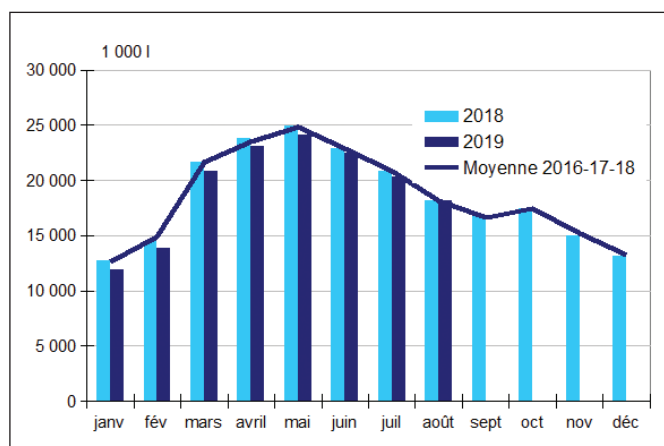
### Évolution du prix moyen régional

Source : Agreste - Enquête mensuelle laitière SSP  
FranceAgriMer



### Évolution des livraisons régionales

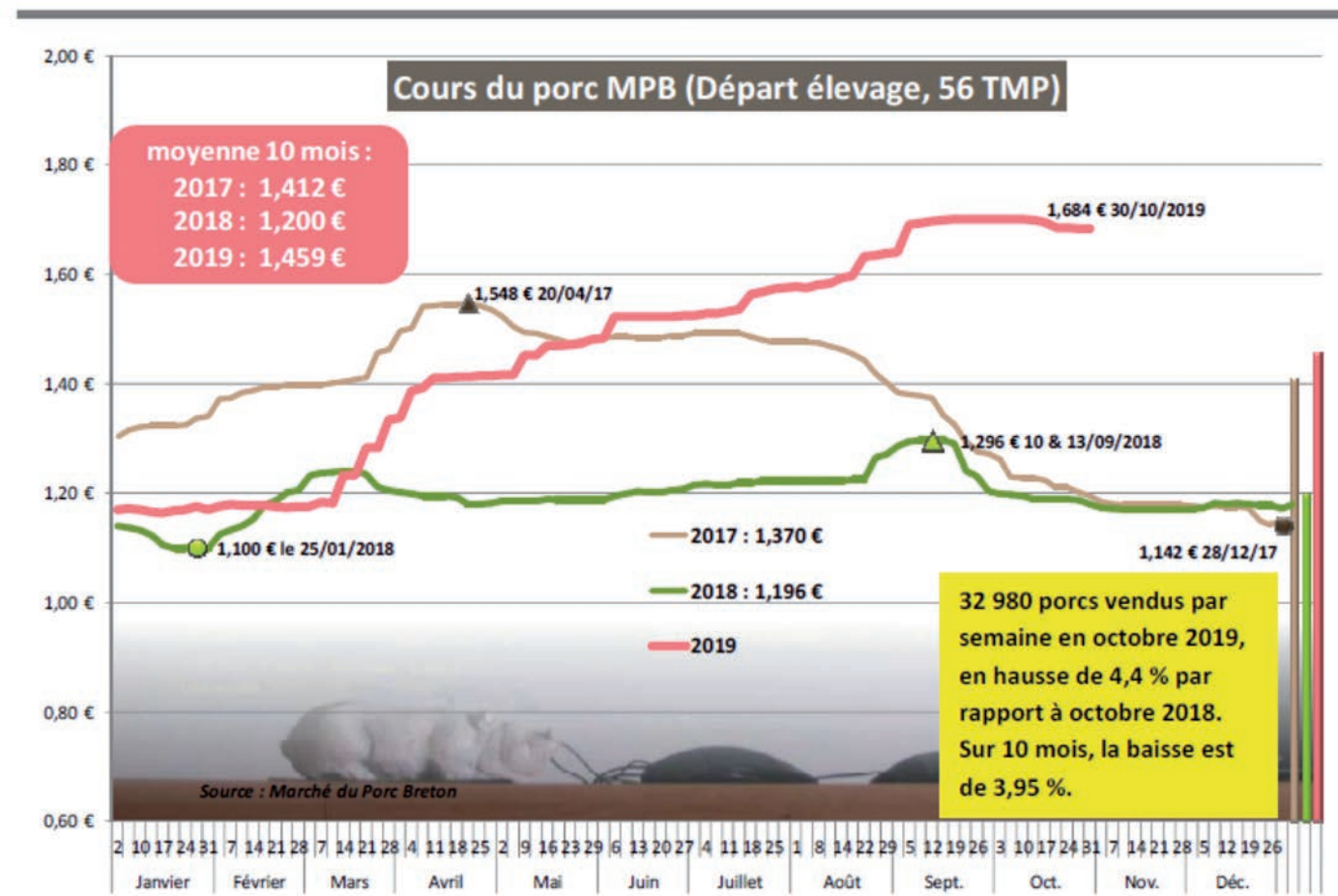
Source : Agreste - Enquête mensuelle laitière SSP  
FranceAgriMer



## Évolution des cours

| MOIS           | 2018           | 2019           | %               | MOYENNE MOBILE ANNUELLE               |
|----------------|----------------|----------------|-----------------|---------------------------------------|
| Janvier        | 1,116 C        | 1,170 C        | +4,84%          | Du 01.02.2018 au 31.01.2019 : 1,200 C |
| Février        | 1,163 C        | 1,178 C        | + 1,29%         | Du 01.03.2018 au 28.02.2019 : 1,202 C |
| Mars           | 1,226 C        | 1,253 C        | + 2,20%         | Du 01.04.2018 au 31.03.2019 : 1,203 C |
| Avril          | 1,189 C        | 1,405 C        | + 18,17%        | Du 01.05.2018 au 30.04.2019 : 1,221 C |
| Mai            | 1,186 C        | 1,457 C        | + 22,85%        | Du 01.06.2018 au 31.05.2019 : 1,247 C |
| Juin           | 1,205 C        | 1,521 C        | + 26,22%        | Du 01.07.2018 au 30.06.2019 : 1,272 C |
| Juillet        | 1,220 C        | 1,549 C        | + 26,97%        | Du 01.08.2018 au 31.07.2019 : 1,298 C |
| Août           | 1,244 C        | 1,604 C        | + 28,94%        | Du 01.09.2018 au 31.08.2019 : 1,332 C |
| Septembre      | 1,263 C        | 1,696 C        | + 34,28%        | Du 01.10.2018 au 30.09.2019 : 1,367 C |
| Octobre        | 1,188 C        | 1,694 C        | + 42,59%        | Du 01.11.2018 au 31.10.2019 : 1,416 C |
| <b>10 mois</b> | <b>1,200 C</b> | <b>1,459 C</b> | <b>+ 21,58%</b> |                                       |

### OCTOBRE 2019



Les cours sont en forte hausse en 2019 (+21 % sur les 10 premiers mois de l'année) en raison de l'augmentation des exportations vers la Chine qui est touchée par la Fièvre Africaine.

Sa production a donc fortement baissé : estimation de la baisse de cheptel de -35 à -40% en septembre 2019 par rapport à la même période de 2018.



## Production en Aquitaine

La production se maintient en 2019.

Ceci est le résultat :

- De la mise en place des démarches qualité sous SIQO : IGP Jambon de Bayonne, IGP Porc du Sud-Ouest, Labels Rouges, etc.
- Des outils financiers mis en place par la filière avec la participation du Conseil Régional : FRISIPP, fond de caution.

### **Focus sanitaire :**

Suite à l'apparition de la Fièvre Porcine Africaine en Belgique sur des sangliers sauvages en 2018, des mesures de biosécurité ont été mises en place suite à l'arrêté du 16/10/2018 :

- mise en place de formation biosécurité pour l'ensemble des éleveurs en 2019
- mise en place de règles de biosécurité dans les élevages avec l'obligation de faire les investissements avant le 01/01/2021.

Ces investissements sont conséquents, en particulier pour les éleveurs plein air qui doivent mettre en place des clôtures autour des parcs.

## Abattage en Aquitaine

Les deux principaux opérateurs d'abattage restent :

- le groupe Fipso Aquitaine (Lahontan)
- le groupe Arcadie (Anglet et Thiviers)

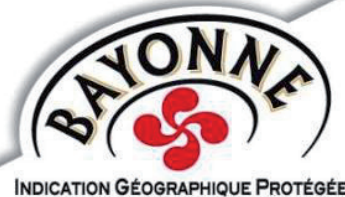


## Transformation

### **IGP Jambon de Bayonne**

Après la baisse des entrées en salaison constatée depuis 2 à 3 ans, 2019 a vu la signature d'un nouvel avenant à l'accord interprofessionnel afin de redonner de la compétitivité au Jambon de Bayonne IGP.

Il commence déjà à porter ses fruits puisque l'on constate une augmentation des entrées en salaison depuis la signature de l'accord en mai 2019 : + 8% (estimation 2019 par rapport à 2018) soit plus de 1 100 000 jambons entrés en salaison en 2019 ;



Les efforts engagés concernant l'exportation pays tiers ont été poursuivis.

En effet, le Consortium du Jambon de Bayonne a défini des pays cibles, en plus des principaux pays importateurs européens qui sont les Etats Unis et le Japon ;

C'est dans ce cadre que les actions suivantes ont été mises en place :

- Renouvellement du programme de communication aux Etats Unis sur 3 ans financé en partie par l'Europe.
- Poursuite de la participation en partenariat avec la FICT à un programme de communication et de promotion vers le Japon.

## Structuration de la filière

La nouvelle Interprofession Porcine Nouvelle Aquitaine, dont le président est Pierre Moureu, a été mise en place depuis le 28 novembre 2018.

Elle comprend les différents acteurs de la filière porcine des 3 anciennes régions :

Aquitaine, Limousin, Poitou Charentes.

Les premiers dossiers ont été menés en 2019 avec en particulier la rédaction de la feuille de route dans le cadre de l'action NéoTerra menée par le Conseil régional d'Aquitaine.



# Édito

## La filière avicole se maintient

Après les deux épidémies successives d'influenza aviaire H5N1 et H5N8 entre 2015 et 2018, la filière marque un retour à la normale avec une stabilisation de la production. Le plus gros « chantier » a été, et reste encore, de mettre en application toutes les nouvelles mesures sur les exploitations. Nous aidons les éleveurs à réfléchir sur la mise en œuvre de ces normes sur leur exploitation et surtout à ne pas les oublier.

Nous continuons à œuvrer en étroite collaboration avec les différents services de l'État (Préfecture, DDPP et DDTM), le syndicat FDSEA, l'Interprofession Cifog (Commission Sanitaire, Transport et circuit court) pour relayer une information la plus précise possible des mesures à mettre en application sur les exploitations.

Après 2 années de crises, la filière continue à tout mettre en œuvre pour repartir sur des bases saines et solides. En 2019, la vigilance est toujours de rigueur. Des mesures de Biosécurité et de développement d'outils d'alerte performants doivent permettre de se prémunir contre le risque de nouvelles épizooties. Les contrôles internes des OP et les contrôles réalisés par la DDPP se sont bien déroulés. Nous attendons des résultats chiffrés.

**Nathalie GOURDON,**  
*Présidente de la Commission palmipèdes/volailles de la Chambre d'Agriculture.*

**Forte d'une restructuration et d'une sortie de crises réussies en 2018, la filière palmipèdes suit une croissance plus modérée en 2019 et une production plus régulière, entre les niveaux de 2018 et 2015.**

## Chiffres nationaux

### Une production française qui se maintient

Selon les déclarations des abattages de canards, le nombre de canards gras abattus devrait augmenter d'environ 4 % par rapport à l'année 2018. Ce chiffre reste en retrait de 13 % par rapport à l'année 2015.

### Évolution du marché de la viande de canard

La campagne de communication du Cifog autour du magret commence à porter ses fruits. Grâce un effort collectif, les indicateurs de consommation de magret sont à nouveau au vert en 2019. Les consommations de magrets dans les ménages sont à la hausse avec une augmentation de 15,8 % en volume et 11,8 % en valeur.

### Amélioration de la balance commerciale

Les importations de foies gras crus de canards et d'oies baissent en volume respectivement de 36 % et de 33 % en 2019. On observe une baisse du prix de 6 % pour le foie gras de canard réfrigéré et de 21 % pour le foie gras de canard congelé.

Les exports de foie gras crus, quant à eux baissent de 8 % en volume et de 11 % en valeur. La même tendance est observée pour le foie gras transformé avec une baisse de 14 % en volume et de 9,3 % en valeur.

Au final, avec une baisse des imports en valeur de 44 % et une baisse des exports de 10 %, la balance commerciale de 2019 est excédentaire.

## Contexte mondial

### De nouvelles actions anti-foie gras

Après la ville de Sao Paulo au Brésil en 2015, le foie gras a été interdit dans l'État de Californie début janvier 2019. C'est officiellement le seul État au monde à avoir proclamé une interdiction totale de ce produit (production, vente, importation).

À New York également, un projet de loi, qui sera discuté à l'automne, vise à interdire le foie gras dans la ville américaine pour des raisons de bien-être animal.

## Dans le Sud-Ouest

### Chiffres en Nouvelle-Aquitaine

Les volumes abattus en Nouvelle Aquitaine suivent globalement la tendance nationale avec la même dynamique d'une augmentation de 3 % par rapport à 2018.

### Évolution de la production dans les Pyrénées Atlantiques

Les volumes abattus dans les Pyrénées-Atlantiques suivent également la tendance nationale avec la même dynamique d'une augmentation d'environ 3 % par rapport à 2018. Les modes de production évoluent avec la mise en place de la bande unique et les baisses de densité d'animaux sur la période automnale. La baisse des effectifs est aussi corrélée avec la volonté de mieux maîtriser les stocks de viande et de foie gras.

## Autres points

La filière reste mobilisée sur les thèmes suivants :

- La mise en avant du savoir-faire des producteurs grâce à la démarche PalmiGconfiance (avec un projet de développement d'une application pour réaliser les audits)
- Les formations biosécurité
- L'information sur la réglementation pour les éleveurs en circuit court (charte sanitaire, abattage à la ferme)
- La poursuite de l'augmentation du parc bâtiments, notamment pour répondre aux obligations de claustration si nécessaire
- Protéger les producteurs face aux controverses sur l'agriculture / agribashing
- Les outils de gestion de crise (cartographie, système d'alerte, entraînements).

# La Nouvelle-Aquitaine 2<sup>e</sup> région de France

## Marché mondial et européen

Au niveau mondial, les principaux producteurs sont les États-Unis (23,8 Mtéc), la Chine (22,9 Mtéc), le Brésil (15,6 Mtéc) et l'UE (15,4 Mtéc) - source *Itavi d'après OCDE-FAO*. Le Brésil et les États-Unis sont les principaux exportateurs de viande de volaille (8 Mtéc) alors que le Japon et l'UE restent les principaux importateurs. La viande de volaille est la plus consommée devant la viande porcine et la viande bovine. Dans l'UE, la France est le 2<sup>e</sup> pays consommateur avec une consommation de 28 kg/an/hab, juste derrière le Royaume Uni où la consommation est de 38 kg/an/hab.

## Chiffres nationaux

La production française est de 1 865 Mt : 66,85 % en poulets (1 247 Mt), 19,15 % en dinde (357 Mt), 11,80 % en canard (220 Mt) et 2,20 % en pintades, cailles et pigeons (41 Mt). Les abattages de volailles ont reculé de 6,4 % (en nombre de têtes) en mars 2019 par rapport à mars 2018. Un ralentissement qui touche presque toutes les espèces (- 5,9 % en poulets, - 8,5 % en dindes) - source *Agreste*. Cette baisse reste « relative » pour le poulet, « compte tenu du niveau soutenu de mars 2018 », indique le service statistique du ministère de l'Agriculture.

**Légère augmentation des mises en place de poulet LR début 2019 :** + 1 %/2018 sur 5 périodes, tout comme le prévisionnel sur le premier semestre 2019.

**Baisse des mises en place de pintades LR :** - 6 %/2018 sur les 5 premières périodes 2019.

**Net recul des labellisations totales de volailles au premier trimestre 2019 :** - 5 %/2018, dont - 4 %/2018 en poulets, en lien avec la baisse des MEP de poulets fin 2018 et - 9 %/2018 en pintades.

**Progression de la part des découpes dans les labellisations de poulets :** 33 % au premier trimestre, soit + 2 points/total année 2018, tandis que les pièces entières chutent de 7 %.

**Explosion des mises en place de poulets bio depuis début 2019 :** + 17 %/2018 sur 3 périodes.

**Observatoire des prix en GMS depuis début 2019 :** les prix moyens du poulet Label Rouge en GMS progressent de 2-3 %/2018 et le nombre de magasins présentant des promotions augmente de 1 point. En poulets PAQ Bio, le prix moyen se stabilise.

**Production d'œufs Label Rouge et Bio au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 :** les mises en place de poulesuses en Label Rouge : + 8 %/2018 en Label rouge et + 27 %/2018 en Bio ; pour la production d'œufs on constate une baisse de 6 % par rapport à 2018 en Label Rouge et + 21 %/2018 en Bio. Les achats d'œufs par les ménages jusqu'au 30 avril 2019 : selon Kantar Worldpanel, baisse de 11 %/2018 des achats d'œufs Label Rouge par les ménages et hausse des achats d'œufs bio de + 21 %/2018, ce qui est relativement corrélé avec la production. La baisse de la consommation Label rouge est inquiétante, elle s'explique par son prix élevé et le fait qu'elle n'intéresse plus les consommateurs

**La consommation :** toutes espèces confondues, les achats des ménages de découpes fraîches (hors élaborés et charcuteries) se replient. La croissance se maintient pour les élaborés et la charcuterie. L'entier se replie de 6 %. C'est la première année que la découpe stagne, dû aux autres espèces, à la hausse des prix et à la répercussion de la hausse des matières premières.

Les achats des ménages portent sur les poulets entiers à hauteur de 23 %, 48 % en découpe et 29 % en produits élaborés. 87% des poulets PAC achetés par les ménages sont sous signe officiel de qualité (62 % Label Rouge, 15 % en certifié et 10 % en bio). À 55 %, le poulet standard reste majoritaire dans les achats de découpe mais diminue au profit du certifié (29 %) - *Itavi et Kantar world panel 2018*.

**L'importation/exportation :** les principaux importateurs de la France sont l'UE avec la Belgique en tête (115 Mtéc), les Pays-Bas et la Pologne (92 Mtéc) et l'Allemagne (59 Mtéc). Pour les Pays Tiers, le Brésil importe 6 Mtéc et la Thaïlande 5 Mtéc. Les importations ont progressé de 6 % (2 900 téc) mais les exportations se replient et la production s'accroît. Sur fond de diminution du débouché vers le Moyen-Orient, les exportations françaises de viandes de poulet ont perdu 13 % (soit 5 500 téc) entre février 2018 et février 2019.

## Quelques chiffres de la Nouvelle-Aquitaine

Dans le bassin Centre-Ouest (nord Deux-Sèvres), la création d'élevages (poulets/dindes standards, bio, labels) a été stoppée par la reconversion de 500 éleveurs de la filière export du groupe Doux vers la production standard ou certifiée. Les marchés de consommation sont stables

mais les importations augmentent (40 % à 45 % des poulets sont importés) : le solde commercial négatif devrait se creuser en 2019. Le bio et les productions certifiées (sans OGM, bien-être animal...) gagnent des parts de marché, essentiellement sur le segment label. La production standard subit la concurrence des importations. Les marges nettes devraient rester stables en 2019 sauf perturbation des marchés.

La Nouvelle Aquitaine est la seconde région avicole de France. Cela représente :

- 43 millions de volailles label (1 100 éleveurs)
- 20 millions de volailles standards
- 13 millions de cailles certifiées et label
- 9 millions de volailles certifiées
- 3,1 millions de volailles bio (21 % de la production Française)
- 3 millions de dindes
- 2,5 millions de canards à rôti
- 2 millions de poules en cages.

La production œufs de plein air est en augmentation depuis 2016. En 2018 : croissance de 17 % mais depuis quelques mois l'offre totale sur ce segment (bio, conversion, certification) augmente de + 25 %. Avec la régulation que les opérateurs mettent en place, 2019 pourrait signifier un retour à la normale, dans un marché de consommation qui restera dynamique ces prochaines années. Le prix moyen d'achat des œufs par les ménages : augmentation de + 10 % depuis 2016. Cette tendance devrait se poursuivre avec la montée en gamme de la filière.

## En bref

### Plan filière à l'horizon 2030

La filière avicole est en totale adéquation avec le plan filière Néo Terra de la Région à l'horizon 2030. Les principales thématiques concerneront l'agroforesterie dont l'aménagement des parcours, l'optimisation des outils de production, l'amélioration continue de la biosécurité, l'optimisation des ressources alimentaires, la valorisation des effluents d'élevage, le développement des débouchés locaux et le transfert de connaissances via des actions de formation et de transferts de connaissances. La filière souhaite donc bénéficier des aides au développement pour la recherche et de pouvoir répondre aux enjeux liés aux changements climatiques.

# ➤ Chevaux lourds 2019 : une organisation de la production en progression face à de nouveaux défis à relever...

## FRANCE

**PRODUCTION: des effectifs de juments en hausse: une inversion de tendance à confirmer... (statistiques IFCE au 31/12/2018)**

Les statistiques 2018 de l'IFCE affichent pour la 1ère fois sur les 10 années observables une progression des effectifs de juments de trait saillies: 16 837 en 2018, soit une tendance inédite (+0.4%)...à confirmer. La France a tout de même perdu près de 13500 poulinières (soit 44% des effectifs) depuis 2008. Le redressement conjoncturel récent et l'organisation du marché export, autour de la SFET notamment (Société Française des Équidés de Travail) sont sans doute des éléments de confiance favorable à la production.



**MARCHE : une consommation française en recul constant, et principalement portée par de la viande importée. Des exportations de chevaux et poulains de boucherie toujours dynamiques, portées par le débouché japonais...**

Le baromètre Kantar des achats des ménages affiche une baisse importante pour la viande de cheval en 2019 : en cumul sur 8 mois, les quantités achetées chutent de 14.5% en volumes et de 13.9% en chiffre d'affaires, dépassant, de loin, les tendances observées pour les autres viandes (maintien en volumes pour le boeuf, -3.5% pour le veau, -4% pour le porc et -5.4% pour l'agneau). Parmi les habituels éléments d'explication: le coût à l'étal (la viande de cheval est, de loin, la plus chère: 17.5 €/kg en moyenne en 2018), des considérations sociétales (lutte contre l'hippophagie, médiatisation des arguments des "anti-viandes"...)...mais aussi une offre française au consommateur dont la qualité n'est pas à la hauteur des attentes: la quasi-totalité de la viande consommée est en effet importée de pays lointains (traçabilité et conduite d'élevages pas à la hauteur des exigences européennes): 41% d'Amérique (Uruguay, Argentine, Canada). 10% des foyers français ont acheté de la viande de cheval en 2018.

Autre paradoxe bien connu: la France ne produit pas les animaux qu'elle consomme. Malgré la faiblesse de la consommation intérieure, le bilan d'approvisionnement est largement déficitaire :

### Consommation

9067 tonnes consommées en 2018 (-12%/2017) = ABATTAGES (9269 équidés abattus, 2525 tonnes de viande en 2018) + IMPORTATIONS (10466 tonnes en 2018) - EXPORTATIONS (3924 tonnes en 2018).

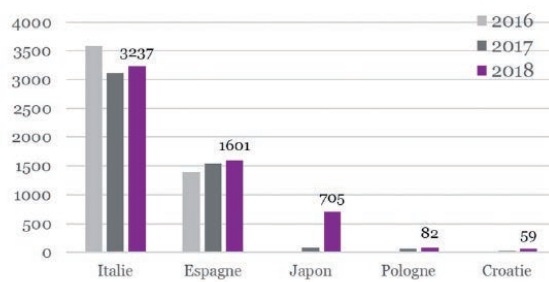
- Pour répondre à sa (faible) demande intérieure, la France importe 3 fois plus de viande chevaline (juments de réforme, viande rouge) qu'elle n'en exporte (poulains et laitons, pour une viande de type rosée)

- Le bilan d'approvisionnement est largement déficitaire en viande (-6542 tonnes), avec une balance commerciale de -17.1 millions d'euros.

Destinations des exports :

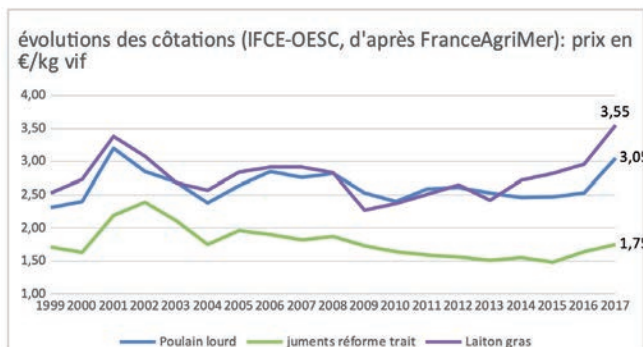
- Viande chevaline : Italie (41%), Suisse (13%) et Belgique (13%)
- Animaux vifs : Italie (57%), Espagne (28%) et Japon (12% des parts de marché, avec 705 animaux exportés en 2018)

EXPORTATIONS SELON DESTINATION (en nombre d'équidés)



Source : Ifce-OESC, d'après TDM

Notre département est principalement concerné par l'export d'animaux vifs vers l'Espagne et, depuis quelques années, le Japon où la demande croissante des consommateurs amène une nouvelle dynamique, visible sur l'évolution des cours français, en hausse sensible depuis 2016 (statistiques nationales FranceAgriMer jusqu'en 2017) :



## NOUVELLE AQUITAINE ET PYRENEES-ATLANTIQUES

### PRODUCTION :

statistiques de l'observatoire économique et social du cheval (Source :IFCE)

Les Pyrénées-Atlantiques maintiennent leur statut de **leader national et régional en 2019 en production de chevaux de trait**, avec un **très bon maintien observé entre 2017 et 2018** :

|   | 2017 | 2018 | Evolution<br>2018/2017 |
|---|------|------|------------------------|
| <b>Nombre de saillies en races trait</b>  |      |      |                        |
| Pyrénées-Atlantiques                      | 2466 | 2572 | +4.3%                  |
| Nouvelle Aquitaine                        | 3386 | 3422 | +1.1%                  |
| <b>Nombre d'élevages trait</b>            |      |      |                        |
| Pyrénées-Atlantiques                      | 591  | 603  | +2.0%                  |
| Nouvelle Aquitaine                        | 974  | 959  | -1.5%                  |
| <b>Nombre de naissances trait</b>         |      |      |                        |
| Pyrénées-Atlantiques                      | 1424 | 1367 | -4.0%                  |
| Nouvelle Aquitaine                        | 1939 | 1856 | -4.3%                  |
| <b>Nombre d'étalons trait en activité</b> |      |      |                        |
| Pyrénées-Atlantiques                      | 181  | 181  | =                      |
| Nouvelle Aquitaine                        | 315  | 307  | -2.5%                  |

Les Pyrénées-Atlantiques reste le 1er département français pour les effectifs de juments lourdes, avec respectivement en 2018 75% des saillies enregistrées, 63% des élevages, 74% des naissances et 59% des étalons en activité en race trait de la région Nouvelle-Aquitaine.

### Les faits marquants de 2019 :

#### Représentation professionnelle de la filière « chevaux lourds »

dans le cadre de la nouvelle mandature de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques (2019-2024), c'est Anne-Marie Doumecq, éleveuse à Accous et Présidente du syndicat d'éleveurs de chevaux lourds de la vallée d'Aspe, qui prend la présidence de la commission chevaux lourds.

#### Mobilisation professionnelle autour du projet d'arrêté préfectoral réglementant les rassemblements d'équidés

ce projet, débattu au cours du printemps 2019, pouvait en effet imposer d'importantes contraintes notamment pour les éleveurs transhumants (ordre de grandeur : près de 5300 équins concernés selon les dernières statistiques disponibles de 2015) : obligation de vaccination contre la grippe équine, désignation d'un vétérinaire par rassemblement. Les responsables de la filière, fédérés autour d'Aquitrait et des syndicats d'éleveurs de chevaux lourds, ont pu présenter des arguments (absence de risque sanitaire réel dans notre contexte, impact économique disproportionné, bonne intendance actuelle assurée par les gestionnaires d'estives,...) qui ont convaincu l'administration locale de limiter ces contraintes aux seules manifestations (concours).

#### Opération « 1000 poulinières » (SFET)

afin de soutenir le développement de la filière, la SFET (Société Française des Equidés de Travail) propose aux éleveurs de ruminants la mise à disposition de pouliches et poulinières de trait, moyennant une pension d'entretien d'1€/jour. Les poulains produits sont prioritairement achetés par la SFET, dans le cadre de la filière export dynamique créée depuis 2016



#### Un plan filière pour les équidés de travail

en réponse à la demande du Ministre de l'Agriculture, la filière des équidés de travail a établi un plan de développement pour les 5 années à venir. Le président Eric Rousseaux a remis le plan de la filière des équidés de travail au Ministre de l'Agriculture à l'occasion du Sommet de l'élevage de Cournon 2019. Les principales actions consistent à soutenir le développement de marchés export, en particulier vers le continent asiatique : après l'ouverture du marché japonais en 2016, initiation de partenariats avec la Corée et la Chine.

#### Marché export : des risques de nouvelles tensions ?

Après une belle progression des cours depuis l'ouverture du marché japonais, les représentants des éleveurs locaux mentionnent un léger fléchissement qu'ils attribuent à de nouvelles exigences dans les transactions commerciales avec les clients asiatiques : statut sanitaire vis à vis de la piroplasmose, diversification des approvisionnements (berceau breton, Canada,...). Les cours de cette fin 2019 fléchissent ainsi légèrement par rapport à l'excellente conjoncture 2018 :

- 2,50 à 2,80 €/kg vif pour un poulain de 6 à 10 mois (2.80 € en 2018)
- 1,50 à 1,70 €/kg vif pour la jument trait de réforme, selon son état et sa conformation (1.50 à 1.80 € en 2018).

Thierry DELTOR  
Novembre 2019

# Une saison apicole 2019 compliquée et mitigée

2019 est une année noire pour de nombreux apiculteurs européens, notamment les Français et les Italiens, qui évoquent la pire récolte de leur histoire, à cause des aléas climatiques.

## Marché mondial

La Chine est le premier pays de production et représente environ 25 % de la production mondiale. En seconde place, l'Europe représente quant à elle plus de 15 % de la production mondiale.

Les principaux exportateurs de miels sont la Chine et l'Argentine. Les principaux importateurs sont l'Union Européenne, les USA et le Japon.

Le produit Miel est dans le top 2 ou 3 des produits les plus échangés entre les acteurs. Le Miel est le 3<sup>e</sup> produit le plus relaté en Europe.



## Au niveau national

La France constitue un grand marché au niveau européen. Il est impossible de faire une étude au niveau français strict et difficile de prendre en compte les évolutions de stocks dans les schémas de commercialisation et les volumes en raison des difficultés inhérentes au produit Miel : pas de connaissance des stocks, une notion de prix compliquée, pas de cotation, donc un marché en valeur pas estimé.

L'apiculture est la première filière en circuits courts ; la vente directe représente 40 % des volumes produits. Cette production reste déficitaire avec une grande variabilité des récoltes liée tant aux aléas climatiques qu'aux pratiques agronomiques et à la disponibilité en ressources mellifères et nectarifères.

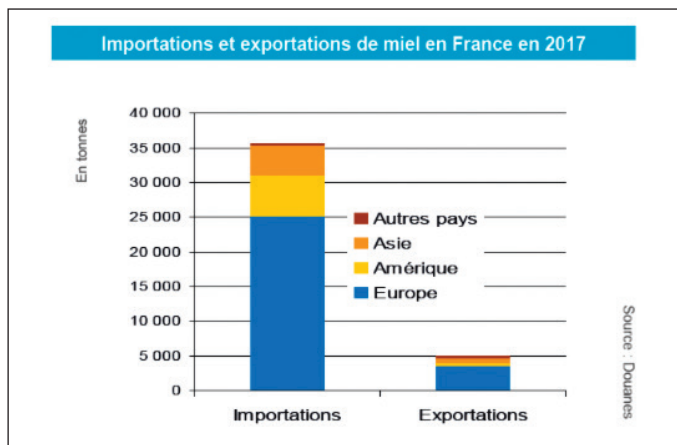
La France compte environ 54 000 apiculteurs pour une production en 2017 de 20 000 tonnes de miel, ce qui la place au quatrième rang des pays producteurs européens.

Les Français consomment environ 40 600 tonnes de miel. Elle est loin d'être autosuffisante en miel et s'approvisionne largement à l'étranger. En 2017, 35 600 tonnes de miel ont été importées, soit deux fois plus que ce qui a été produit en France, et sept fois plus que ce qui a été exporté. Le miel provient principalement d'Europe et en particulier de l'Espagne et d'Ukraine, qui représentent chacun 17 % des volumes importés. Les importations totales françaises de miel s'élèvent à 116 millions d'euros en 2017. Les principaux clients pour les achats de miel depuis la France sont la Suède, l'Espagne et l'Italie. Le total des exportations françaises de miel représente 32 millions d'euros en 2017.

En résumé, la France est le 5<sup>e</sup> pays importateur, 23<sup>e</sup> pays exportateur mondial, et sa balance commerciale est déficitaire : moins 84 millions d'euros. 78,3 % des volumes sont produits par des apiculteurs possédant plus de 50 ruches. Le miel toutes fleurs reste la miellée la plus importante en France avec 35,2 % du volume total produit. Le rendement moyen par ruche est de 21,1 kg de miel en 2017.

La production est très variable d'une année sur l'autre : 13 000 tonnes en 2014, 24 400 tonnes en 2015, 20 000 tonnes en 2017. Un déséquilibre entre l'offre et la demande est un atout de progression pour la filière.

La part de la consommation de miel à domicile est prépondérante (environ 86 % du total). Les industries agroalimentaires en consomment, quant à elles, 9 % et la restauration hors foyer



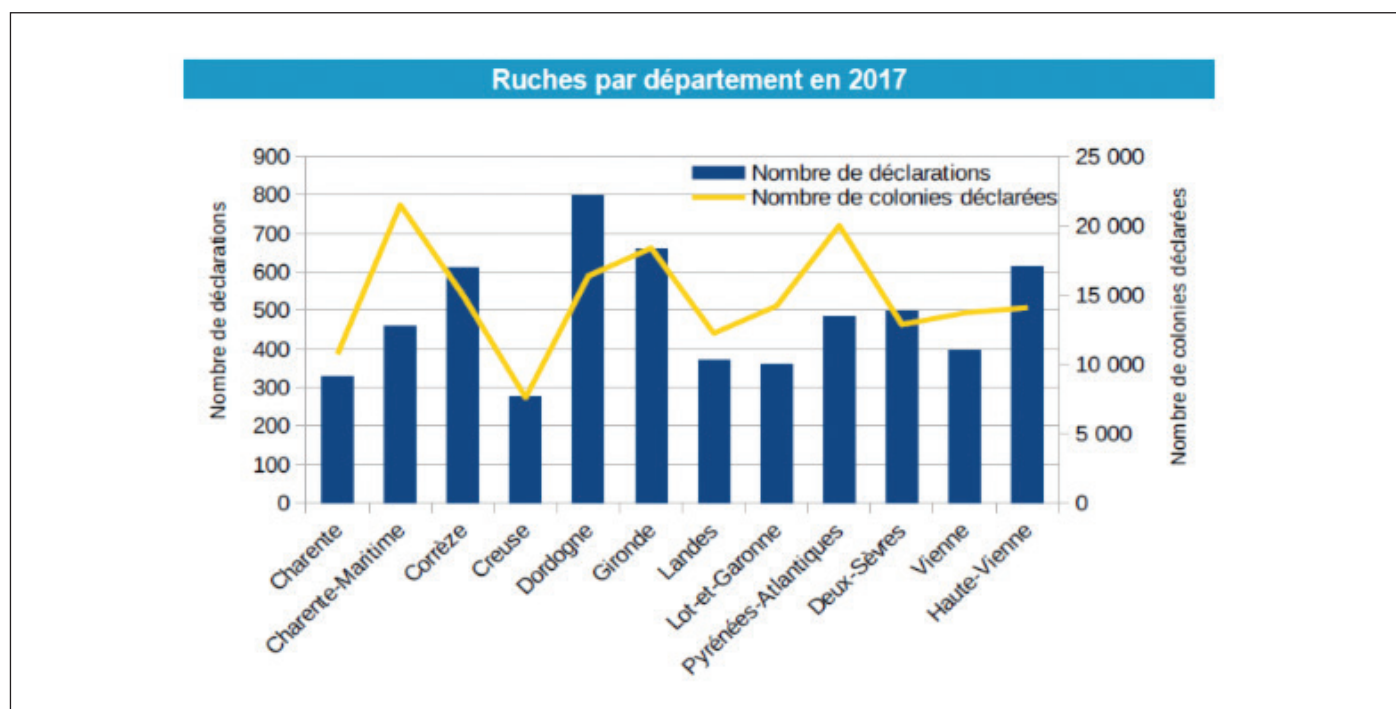
seulement 5 %. Parmi les circuits pour la consommation à domicile, la grande distribution représente 55 % des achats, la vente directe 27 %, les magasins spécialisés 14 % et Internet 3 %.

Le prix moyen de vente du miel dans le circuit de la grande distribution (hypers et supermarchés hors hard-discount) est d'environ 11 €/kg en 2016. 57 % des volumes vendus en grande distribution sont des miels liquides et 43 % des miels crémeux.

### Chiffres clés

- 54 000 apiculteurs, dont environ 600 professionnels spécialisés (cheptel de plus de 400 ruches).
- Volume de production : 20 000 tonnes de miel et 3,01 tonnes de gelée royale.
- Chiffre d'affaires de la filière apicole : selon les années, évalué autour de 100 M€ (dont environ 90 % pour le miel).
- 1,3 million de ruches à l'hivernage/939 385 ruches en production.
- 2 milliards d'euros : c'est la valeur de l'activité pollinisatrice des abeilles pour l'agriculture française (source : institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation - ITSAP).

## Au niveau Régional



La filière apicole est en croissance depuis quelques années sur le territoire régional (nombre de déclarants et nombre de colonies). La production est estimée à environ 2 000 tonnes de miel en Nouvelle-Aquitaine en 2018 (source Agreste SAA), pour une valeur qui se situerait entre 10 et 20 millions d'euros au prix producteur.

En plus des nombreux petits détenteurs de ruches « amateurs », 600 apiculteurs possédant 50 ruches ou plus sont déclarés en Nouvelle-Aquitaine en 2017. L'activité apicole est présente sur tout le territoire régional, et plus particulièrement sur le front atlantique et en zone de montagne. La région occupe la troisième place en France pour son rucher.

La diversité du territoire est une richesse pour la filière permettant de produire une très large gamme de miels de qualité : des miels de cultures (colza, tournesol, etc.), des miels crus (acacia, châtaignier, bourdaine, bruyère cendrée, ronce, callune, tilleul, etc.) ou encore des miels polyfloraux produits en forêt ou montagne par exemple.

Un plan Abeilles 2018-2022 Nouvelle-Aquitaine finalisé en 2019 entre la région Nouvelle-Aquitaine, la CRANA et l'ADANA, comme feuille de route régionale pour accompagner le développement de cette filière.

La saison 2018 a été marquée par un fort taux de mortalités hivernales des colonies. La Nouvelle-Aquitaine n'a pas été épargnée par les pertes massives de colonies d'abeilles (zone ex-Poitou-Charentes taux de pertes dépassant les 28 %, zone ex-Limousin des pertes supérieures à 30 %, les apiculteurs de Dordogne ont été aussi sévèrement touchés).

La saison 2019 est compliquée et qualifiée d'année mitigée en récolte de miel. Le printemps a été très mauvais (dû aux conditions climatiques) et le début de l'été a permis de compenser un peu la perte de production du printemps. La Nouvelle-Aquitaine serait un territoire qui a été relativement épargné vis-à-vis d'autres régions notamment celles de l'Est où la saison s'annonce catastrophique pour l'apiculture.

### ITSAP et INTERAPI

Création, en octobre 2009, d'un institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP), qui résultait de la volonté des professionnels de se structurer. L'ITSAP a failli disparaître mais la situation s'est stabilisée. Cette volonté a été récemment marquée par la création d'une interprofession INTERAPI, qui regroupe l'ensemble des acteurs de la filière en janvier 2018.



### Concours des miels de Nouvelle-Aquitaine : deux médaillés en Pyrénées-Atlantiques !



Le 6 novembre a eu lieu le dixième Concours des miels de Nouvelle-Aquitaine visant à récompenser les meilleurs miels régionaux. Déjà dix ans que le concours permet aux apiculteurs de faire connaître et reconnaître leurs produits d'exception. Cette année encore, un très beau succès avec 128 échantillons présentés, 50 apiculteurs participants et 55 dégustateurs mobilisés.

Les Pyrénées-Atlantiques se sont fait remarquer dans la catégorie « miels de montagne » avec deux récompenses pour des exploitations en apiculture biologique. Toutes nos félicitations à Prisca et Bixente Braud, Idoia apiculture (Hasparren) ainsi qu'à Angela Mallaroni, l'Abeille bleue (Ciboure) pour leur médaille.

## Édito

La période récente, et en particulier le mois de novembre 2019, a été notamment marquée par de fortes intempéries avec des phénomènes pluviométriques abondants, parfois soudains, difficiles à anticiper et qui ont des conséquences directes sur nos élevages.

Les crues sont de plus en plus fortes avec des impacts forts sur les cours d'eau et sur la conduite de nos activités.

Les moyens de « ralentir » ou essayer de réguler ces crues massives qui gonflent en un temps record sont très limités et les pisciculteurs, sentinelles des cours d'eaux, subissent ces phénomènes dangereux de plein fouet.

On assiste aussi à des éboulements de plus en plus fréquents qui peuvent représenter aussi une menace directe sur des élevages souvent situés en piémont pyrénéen. Entre 2014 et 2019, des piscicultures ont été durement impactées du fait des intempéries climatiques.

Les investissements que les pisciculteurs seront amenés à opérer dans les années à venir sur leurs outils d'élevage de manière à se prémunir de ces impacts seront conséquents. Il en va de la survie de ces élevages.

Il est évident qu'une course de vitesse est engagée au niveau mondial contre les effets du réchauffement climatique. Nous n'y échappons pas sur le plan local et il faudra que chacun puisse prendre ses responsabilités de manière à fixer des priorités au vu des risques auxquels nous sommes tous de plus en plus collectivement exposés.

Les différents usagers de l'eau sont tous concernés. La solidarité de ces usagers sera essentielle pour se prémunir efficacement et dans la durée face à ces évolutions. Les enjeux sont collectifs et devront être appréhendés comme tels, chacun à sa place, mais avec un postulat de base, avoir intégré que ces questions ne s'abordent pas au travers d'un prisme idéologique mais au travers d'une démarche de progrès partagée et concertée.

Des compromis devront être trouvés sur les différents enjeux et des priorités fixées.

Chacun devra contribuer utilement à l'élaboration de solutions concrètes. L'argent public est un bien devenu rare. Là aussi, des choix pertinents devront être faits. Il convient aussi d'assurer la pérennité et la viabilité économiques de nos exploitations.

Afin d'aborder l'ensemble des enjeux liés à nos activités, les pisciculteurs vont continuer à mettre en œuvre la méthode de travail collective basée sur la concertation qui prévaut depuis 30 ans sur notre territoire. Cette méthode s'inscrit désormais dans le cadre national plus global du Plan de Progrès de la Pisciculture (PPP), mis en place en 2015.

**Xavier Harispe**  
Président du GDSA Aquitaine

## Éléments de contexte 2012-2018



lorsque l'on est en mesure d'apporter toutes les garanties et éléments probants demandés. Nous avons progressé trop lentement sur la dernière période malgré le plan de progrès mis en place au niveau national qui précise la méthode et encadre les démarches. Nous devons accentuer les efforts toujours de manière collective et concertée.

Les pisciculteurs ont poursuivi l'intégration de leurs outils dans leur environnement avec le souci constant de la matière première, la préservation de la qualité de l'eau et le maintien du bon état sanitaire, gagné après de lourdes opérations mais qui ont produits leurs effets. Toutefois, ce bon état sanitaire demeure très fragile et toutes les précautions doivent être maintenues voire renforcées pour le conserver. La vulnérabilité de certaines filières d'élevages comme la nôtre aux risques d'épizooties exige prudence et raison.

La pisciculture de manière générale est confrontée à plusieurs enjeux pour les années qui viennent.

Le renouvellement des arrêtés préfectoraux pour nos installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) est souvent trop complexe même

Pour autant, le contexte général environnemental local est plutôt bon et rassurant pour assurer le développement de nos activités.

En effet, tous les cours d'eau sur lesquels les piscicultures sont situées dans les Pyrénées-Atlantiques sont en « bon état

écologique » et la plupart des paramètres physico-chimiques sont mêmes souvent en « très bon état écologique » selon les données de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (source : SIE AEAG).

Tous les divers indices biologiques donnent des résultats « bons » ou « très bons » entre 2007 et 2017 sur l'ensemble de ces mêmes cours d'eaux.

Selon cette même agence de l'Etat, l'altération de la continuité écologique est qualifiée de « minime ».

Les débits réservés de toutes les piscicultures ont tous été actualisés très récemment en 2007 par l'autorité préfectorale, consécutivement à la production d'une étude scientifique très complète conduite par un bureau d'étude indépendant. Cette étude a été conduite en 2005 ce qui est très récent à l'échelle d'une évolution climatique. Nous considérons que ses données et conclusions sont toujours parfaitement valables et exploitables pour le renouvellement de nos arrêtés préfectoraux.

Les pisciculteurs réunis au sein des différents GDS (Groupement de Défense Sanitaire) en Aquitaine ou plus localement au sein des GDS de bassin versant, pour



suivent leurs efforts depuis 30 ans dans l'amélioration de leurs pratiques et la maîtrise de leurs impacts.

C'est ainsi notamment que la Charte AquAREA (Aquaculture Respectueuse de l'Environnement en Aquitaine) a été mise en œuvre en 2013.

Cette charte est un programme d'amélioration continu des pratiques, sur 6 axes d'amélioration et 61 points d'évaluation. La très grande majorité des pisciculteurs des Pyrénées-Atlantiques et la totalité des membres du GDS NIVE-NIVELLE sont adhérents de cette charte exigeante et novatrice. C'est un outil unique en France, structurant pour toute une filière responsable qui a choisi de s'engager depuis plus de 30 ans dans le développement durable de ses activités.

Notre ambition pour les deux ans qui viennent est notamment de mener à bien le renouvellement de tous les arrêtés des piscicultures du département au travers d'une démarche collective, responsable et concertée qui s'inscrit pleinement dans le cadre du Plan de Progrès National pour la pisciculture française.



## Édito

### Le développement de l'agriculture biologique se confirme

L'agriculture biologique continue son développement sur le département avec plus de 100 nouvelles conversions en 2018. La Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques continue sa structuration pour accompagner au mieux les porteurs de projet et nouveaux convertis. Plus de 60 producteurs ont été rencontrés individuellement en 2018 et 2019 pour appréhender ce qu'est l'agriculture biologique et voir si leur système de production est loin du cahier des charges biologique. Ils sont également informés de la procédure pour se convertir, des périodes clés d'engagement et des aides possibles sur l'exploitation. Une fois la conversion engagée, la Chambre d'Agriculture accompagne techniquement les producteurs. Depuis 2019 des références sont également faites dans diverses productions afin d'être au plus près de la réalité technico-économique des systèmes en bio. La Chambre d'Agriculture a la volonté de mettre des passerelles entre agriculteurs conventionnels et bio qui ont des intérêts, notamment techniques, communs. Le travail réalisé est mené en collaboration avec les partenaires économiques du département afin de sécuriser les débouchés des producteurs s'engageant et de diffuser au plus larges les connaissances techniques.

*Pierre Foueillassar, président de la commission agriculture biologique de la Chambre d'agriculture*

## Au niveau national

**L'agriculture biologique séduit toujours agriculteurs, entreprises et consommateurs. Avec 5 000 exploitations supplémentaires en 2018, ce sont 9,5 % des exploitations françaises qui sont certifiées en agriculture biologique. La production française a doublé en 5 ans et atteint maintenant 2 millions d'hectares soit 7,5 % des surfaces. Les entreprises de transformation certifiées bio suivent puisqu'elles ont doublé en 5 ans.**

**Le marché de la Bio n'est pas en reste et absorbe la production puisque le marché a de nouveau progressé de 15 % pour atteindre 9,7 milliards d'euros soit près de 5 % des achats alimentaires des Français.**

### Les chiffres en 2018



Fin 2018, 61 768 **opérateurs** (producteurs, transformateurs, distributeurs et importateurs) étaient engagés dans la production biologique, soit une augmentation de près de **14,3 % par rapport à fin 2017**. Avec à l'aval, 20 145 transformateurs, distributeurs et importateurs, dont :

- 16 651 transformateurs (+ 12 % par rapport à 2017)
- 7 114 distributeurs (+ 41 % par rapport à 2017)

À l'amont, 41 623 producteurs étaient engagés en bio fin 2018, soit une augmentation de 13 % par rapport à fin 2017. Les exploitations bio représentent 9,5 % des exploitations françaises.

#### En termes d'emplois

En 2018, 18 714 nouveaux emplois en lien avec l'agriculture biologique ont vu le jour

pour atteindre 155 347 emplois soit une croissance annuelle moyenne de 10,3 % depuis 2012 et de 14 % par rapport à 2017.

- 100 300 emplois directs dans les fermes en équivalent temps plein.
- 19 900 emplois pour la transformation et la distribution de produits bio en équivalent temps plein
- 32 490 emplois équivalent temps plein pour la distribution
- 2 250 emplois en équivalent temps plein dans les actions de service correspondant aux actions de contrôles spécifiques à la Bio, au conseil, à la recherche et la formation, au développement et aux services administratifs.

#### En termes de production agricole

Pour l'ensemble des productions, la part en bio continue de progresser, atteignant 7,5 % de la SAU des exploitations cultivée selon le mode biologique en 2018 sur la base des statistiques Agreste et dépassant maintenant 2 millions d'hectares.

Les terres cultivées selon le mode biologique ont progressé de 17 % depuis 2017 un rythme supérieur à celui de 2016 et 2017. Les surfaces en première année de conversion augmentent de 31 % pour

atteindre 268 000 hectares. Les surfaces certifiées bio bénéficient d'une hausse de 22 % pour atteindre 1,5 million d'hectares.

#### Toutes les filières bio concernées par la hausse

La croissance des surfaces cultivées en bio concerne l'ensemble des cultures biologiques et s'accélère par rapport à 2017.

#### Concernant les productions végétales

En 10 ans les surfaces bio dédiées aux fruits et aux grandes cultures ont quadruplé alors que les surfaces fourragères et les surfaces de légumes ont triplé.

Les grandes cultures connaissent un développement sans précédent de 31 % entre 2017 et 2018 avec une répartition plus équilibrée sur le territoire par rapport aux années précédentes.

Les surfaces pour la production de légumes, fruits et vigne bio ont connu une accélération très forte (respectivement + 24 %, + 20 % et + 20 %) amorcée en 2017. Dans l'arboriculture fruitière, les surfaces de fruits à noyau progressent de façon spectaculaire: + 40 % notamment

les prunes pour la transformation et les pêches.

Depuis 2012, les surfaces de cultures des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) et les surfaces fourragères progressent de manière régulière, se confondant avec la croissance de l'ensemble des surfaces cultivées en bio. Plus de 23 % des surfaces plantées de vergers, 21 % des surfaces de PPAM et 12 % des surfaces de vigne sont conduites en bio. Les grandes cultures biologiques, malgré une forte progression depuis 2014, représentent moins de 5 % de la SAU des surfaces totales de grandes cultures biologiques. Au vu des surfaces engagées début 2019, les surfaces certifiées bio devraient continuer d'augmenter dans les prochaines années. Cette augmentation des surfaces produites en bio permettra de répondre à la demande en produits bio des Français.

## En production animale



La dynamique de développement des élevages bio reste forte pour toutes les espèces. Les ruminants voient leur développement progresser.

- La conversion des systèmes laitiers montre un développement à deux chiffres respectivement de 20 % pour les brebis, de 15 % pour les chèvres et 14 % pour les vaches laitières (à noter un repli de 13 points par rapport aux tendances 2016-2017 afin de temporiser les conversions de 2017 et 2018). La part des cheptels bio atteint 10,8 % pour les brebis, 9,1 % pour les chèvres et 6,2 % pour les vaches laitières.

- Les effectifs des brebis et vaches allaitantes ont, quant à eux, une progression plus réduite de 6 et 8 % respectivement. Les monogastriques progressent également avec des conversions records en poules pondeuses + 31,3 % certainement en lien avec l'épisode de grippe aviaire et + 20 % pour les truies. Ce développement porte à la vigilance sur 2019, le temps de stabiliser le marché.

- Les élevages porcins représentent 1,3 % du cheptel français et cela malgré les ef-

forts des abatteurs et industriels pour relocaliser l'approvisionnement. Le marché des importations reste donc tributaire des importations qui représentent 25 % de la charcuterie / salaison en valeur.

- Les effectifs de poules pondeuses représentent 13,3 % du cheptel français permettant de répondre à la forte demande des consommateurs: 28 % des œufs achetés dans la grande distribution en 2018 étaient bio, selon InfoScan Census.

- Les poulets de chair connaissent une progression moindre avec 13,6 % et représentent seulement 1,6 % des mises en place.

La part des animaux élevés selon le mode biologique continue sa progression dans l'ensemble des filières. Les élevages de poules pondeuses et de brebis laitières sont particulièrement dynamiques en résonance avec une structuration forte de ces filières autour des signes officiels de qualité et d'origine qui incluent notamment le bio, les labels rouges et les appellations d'origine protégée (AOP). Ces dernières années, l'aquaculture biologique française se développe également. Le Comité Interprofessionnel des Produits de l'Aquaculture indique que 6,5 % des truites arc-en-ciel et 15 % des bars et dorades produits en France sont bio. La France est ainsi le leader européen de la production de truites en eau douce.

## Les régions porteuses

Comme en 2016, près de 60 % des fermes et des surfaces conduites en bio se situent dans quatre régions, la Région Nouvelle-Aquitaine arrive maintenant en 2<sup>e</sup> position :

- Occitanie 9 403 fermes, 507 242 ha avec 70 700 ha supplémentaires (+ 17,4 %),
- Nouvelle-Aquitaine 6 157 fermes, 275 953 ha avec 58 700 ha supplémentaires (+ 27 %),
- Auvergne-Rhône-Alpes 5 858 fermes, 251 976 ha,
- Pays de la Loire 3 270 fermes, 192 211 ha.

Ces mêmes régions représentent plus de 45 % des entreprises de transformation et de distribution certifiées en bio.

## Et la consommation ?

En 2018, la valeur des achats des produits alimentaires issus de l'Agriculture Biologique est estimée à **9,7 milliards d'euros** soit une croissance de près de **15,7 % vs 2017**.

- 9,139 milliards d'euros TTC de consommation à domicile des ménages (+ 15,4 % versus 2017), ce qui représente 5 % de la consommation générale de produits alimentaires

- 555 millions d'euros HT d'achats de produits bio servis en restauration hors domicile dont 319 millions d'euros HT

en restauration collective (+ 28 % depuis 2017) et 236 millions d'euros hors taxe en restauration commerciale (+ 14 % depuis 2017).

En 2018, le marché de la bio enregistrait une croissance record de + 132 milliards d'euros en un an pour la 3<sup>e</sup> année consécutive.

La consommation de produits bio représente 5 % du marché alimentaire à domicile (Source Agence Bio/Insee 2017). Cependant, la pénétration du bio est plus ou moins importante suivant les produits. En valeur, elle est de 30 % pour les œufs et 12 % pour le lait. Elle est de 7 % pour les fruits et légumes frais.

## Où les produits bio sont-ils achetés ?

Les ménages français réalisent leurs achats dans quatre circuits de distribution principaux :

- pour 49 % dans les grandes et moyennes surfaces alimentaires et leur e-commerce (GMS) avec un accroissement fort des linéaires proposant des produits biologiques.

- pour 34 % dans les magasins spécialisés bio en réseau ou indépendants

- pour 12 % auprès des producteurs pratiquant la vente directe

- pour 5 % auprès des artisans, commerçants (cavistes, boulangers, bouchers, poissonniers...)

La vente directe, quant à elle, **dépasse le milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2017**, avec une croissance un peu moins rapide qu'en 2016 (+ 13 %) en raison d'une demande forte des circuits longs de commercialisation et ce malgré le dynamisme notable du secteur du vin (+ 26 %).

## Quels produits bio sont achetés ?

Dans le marché alimentaire bio, de façon structurelle, plus de la moitié des ventes en valeur de produits bio est effectuée au rayon frais. **L'année 2018 amorce un tournant**. En effet, les ventes du rayon des viandes augmentent de 21 %, de façon très marquée pour les viandes de porc (+ 33 %) et de volailles (+ 22 %) ainsi que les ventes de crèmerie (+ 20 %), en particulier les produits laitiers (+ 25 %).

## Produits bio achetés made in France

**Tout comme en 2017 et 2018, 69 % des produits bio consommés en France sont produits en France**. 31 % des produits bio consommés en France restent importés en 2018 comme en 2017.



## Sur le département

*Le nombre d'exploitations a augmenté en Pyrénées-Atlantiques pour atteindre 596 fin 2018, contre 487 en 2016 (+ 22,4 %).*

*Les installations aidées en Agriculture Biologique ne sont pas en reste, avec 24 % des installations réalisées en agriculture biologique.*

*Sur 2018, la surface départementale biologique et en conversion augmente de 23,7 % pour atteindre 14372 ha dont 9318 ha de cultures fourragères et 3518 ha en céréales oléoprotéagineux. Les surfaces en légumes atteignent 365 ha pour 154 producteurs et 371 ha en viticulture pour 63 producteurs.*

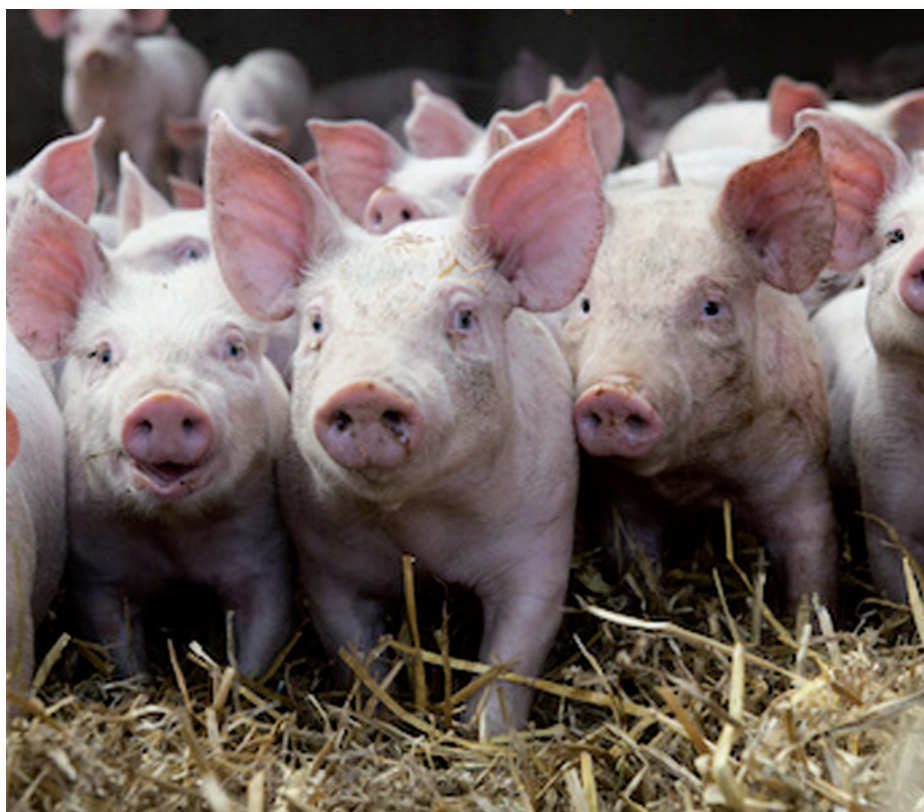
### Les filières d'élevage : un dynamisme inégal

Les croissances les plus marquantes sont en volailles respectivement en poules pondeuses + 365 %, les effectifs ayant évolué de 16082 à 47879 têtes et les poulets ainsi que de 76,4 % en poulets. Les truies ont également vu leur effectif croître de 42 % (en passant de 33 à 47 têtes).

Les élevages ovins lait et viande se développent également, respectivement de 13 et 20 %, représentant 956 brebis laitières de plus en 2018 dans 43 élevages et 310 ovins viande de plus dans 19 élevages.

Les bovins, aussi bien allaitants que laitiers, sont assez stables, avec respectivement - 1 % des effectifs (- 12 vaches allaitantes sur les 67 élevages bio recensés) et 3,89 % (11 vaches laitières sur les 30 élevages ayant des vaches laitières recensées).

Tout opérateur confondu, on compte 30 nouveaux transformateurs et 26 distributeurs du département à avoir mis en place une activité bio en 2018. Ils sont, fin 2018, 253 transformateurs et distributeurs de produits biologiques sur le département.



## Édito

La commercialisation en circuits courts, la transformation à la ferme, l'agritourisme sont des activités à part entière et à ce titre, ceux qui la pratiquent ont besoin de professionnaliser leurs pratiques.

Compte tenu de l'évolution du tourisme, nous voyons bien qu'il existe un fort potentiel de développement d'activités dans l'agritourisme. Ce type d'activités peut être crucial pour nombre de nos fermes qui peuvent ainsi développer leur chiffre d'affaires

auprès d'une clientèle touristique. Pourtant, les projets sont souvent bloqués pour des raisons réglementaires, notamment lié aux autorisations d'urbanisme. Nous devons travailler ces questions afin de ne pas mettre en péril l'avenir de ces structures.

La commercialisation en circuits courts poursuit son développement avec une demande pour des produits locaux et fermiers en progression. Pour les producteurs, c'est une opportunité de conserver la valeur ajoutée sur leur ferme. Toutefois, pour pérenniser les activités de transformation à la ferme, nous devons être extrêmement vigilants et travailler avec les Pouvoirs Publics afin d'adapter les réglementation aux spécificités de la transformation fermière : petites structures d'abattage et de transformation. Actuellement, les tueries à la ferme sont particulièrement menacées. Nous serons présents à tous les niveaux, régionaux, nationaux et européens afin de maintenir et prolonger durablement les dérogations dont elles bénéficient actuellement.

*Nathalie Bosq*

## Tourisme : donner du sens à ses vacances

Le département des Pyrénées-Atlantiques possède de nombreux atouts touristiques et notamment les quatre dimensions mer, montagne, campagne, urbain qui font l'intérêt de la destination.

Pour cette raison, la clientèle touristique y est nombreuse : en 2018 on dénombre 22,1 millions de nuitées. S'adresser à cette clientèle peut permettre de développer son chiffre d'affaires, tant sur la vente de produits que sur la vente d'activités de loisirs ou d'hébergements.

Cela dit, il est important de connaître les attentes de cette clientèle qui évoluent rapidement ces dernières années. Au delà des très classiques séjours océan/plage ou ski/montagne, les vacanciers français recherchent de plus en plus des prestations personnalisées et originales. Ils s'éloignent d'un choix purement de destination et désirent des séjours thématiques ayant du sens et qui leur correspondent. Ils souhaitent vivre des expériences, être actifs, stimuler leur cinq sens ou encore être créatifs.

Pour répondre à cette évolution forte, les acteurs du tourisme et notamment les agriculteurs engagés dans l'agritourisme doivent proposer des offres structurées et attractives. Pour cela, ils développent sur leurs fermes une large gamme de prestations telles que des visites, repas, activités de découverte. Cela se traduit dans le réseau Bienvenue à la Ferme en Béarn et Pays Basque par une progression du nombre d'activités proposées par ses adhérents. L'augmentation est de 17 % entre 2017 et 2019. Notamment les producteurs fermiers sont de plus en plus nombreux à proposer des visites ou des activités sur leur ferme.



## Internet devenu incontournable

Pour capter cette clientèle, il est indispensable de tenir compte de la prépondérance de l'outil Internet pour préparer les séjours. 79 % des français partis ont préparé leur séjour en ligne. Les avantages de ce média sont nombreux, notamment sur le côté pratique : possibilité de comparer rapidement les différentes possibilités, s'appuyer sur des contenus collaboratifs, des avis d'autres voyageurs et une flexibilité accrue sur le moment de préparation de son voyage.

« Ce niveau de 79% d'e-touristes oblige tous les acteurs à une présence omnicanal pour qu'ils puissent être repérés et choisis », remarque Guy Raffour, fondateur du cabinet Raffour.

Les outils tels que les « places de marché » deviennent incontournables. Elles permettent à la fois d'accroître la visibilité de son offre mais aussi d'offrir des facilités de paiement à ses clients. Aujourd'hui, ce marché est dominé par les 4 grands « hypermarchés » du secteur que sont tripadvisor, airbnb, expedia, booking. Ils partent aujourd'hui à la conquête du marché des loisirs.

Pour proposer une offre « alternative », le département des Pyrénées-Atlantiques a décidé de proposer une plateforme départementale de commercialisation. L'Aadt, l'Agence de développement et d'attractivité touristique propose depuis un an la place de marché Elloha. L'intérêt de cette place de marché est multiple. D'abord l'internaute est directement en contact avec le prestataire et celui-ci conserve ses marges. De plus, Elloha est repris sur plusieurs interfaces et offre une grande visibilité : le site propre du prestataire, les sites des offices de tourisme, celui de l'aadt, ainsi que sur le site « Visit64 » mis en place récemment. Enfin, grâce à cette place de marché, chaque prestataire peut proposer la réservation et le paiement en ligne sur son site. A noter que 55% des Français partis en 2018 ont réservé tout ou parti de leurs séjours sur internet en payant intégralement en ligne.

Par ailleurs, Une initiative privée est à relever dans notre département. L'agence de communication Onokaa a ouvert il y a un an une plateforme de commercialisation de coffrets cadeaux : Aldoraa. Petit Poucet du secteur certes, mais local. Une initiative à signaler.

### La clientèle étrangère progresse

En 2018, on dénombre 22,1 millions de nuitées dans le département. Ce chiffre est en augmentation de 4,7 % par rapport à 2017. Cette hausse est due à l'augmentation significative de la clientèle étrangère notamment sur le Pays Basque avec 1,8 millions de nuitées étrangères supplémentaires.

Au Pays Basque, la provenance des touristes a fortement évolué puisque 27 % des touristes proviennent de Nouvelle Aquitaine, soit une augmentation de 8 points. Ils sont 24 % à venir d'île de France, soit une baisse de 5 points. L'Occitanie représente 12 %, 14 %. En Béarn, les touristes viennent d'abord de Nouvelle Aquitaine, à 26 %. Ce chiffre reste globalement stable par rapport à 2017. L'île de France arrive en deuxième position avec 18 % des visiteurs et l'Occitanie à 17 %

**Sources : agence pro tourisme, Aadt, 17e baromètre Raffour.**



## Circuits courts et sécurité sanitaire

Commercialiser ses produits en circuits courts impose de délivrer aux consommateurs des produits sains. Aujourd'hui, la spécificité « fermière » est prise en compte par les dérogations accordées aux tueries à la ferme et aux ateliers de transformation, dérogation à l'agrément sanitaire européen.

Cette situation est fragile et peut-être

remise en cause fin 2020. Pour pouvoir continuer à bénéficier de cette dérogation, ces établissements doivent faire preuve de procédures irréprochables pour garantir la qualité sanitaire des produits. Dans les Pyrénées-Atlantiques, un travail de formation s'engage auprès de ces producteurs pour actualiser leur plan de maîtrise sanitaire.

Autre domaine important, celui de la protection animale. En effet, la loi Egalim votée en 2018 impose la présence d'un responsable « protection animale » dans tous les abattoirs. Des 2020, des formations adaptées aux structures fermières seront proposées.



## Les marques de la chambre d'Agriculture

**Bienvenue à la Ferme : 110 adhérents**

- Mangez fermier : 73 fermes proposent des produits fermiers à la vente
- Vivez fermier -se restaurer: 12 fermes proposent des repas
- Vivez fermier – découvrir et s’amuser : 14 fermes accueillent du public et des scolaires pour des activités ludiques et pédagogiques. A cela s’ajoute 3 fermes équestres
- Vivez fermier-dormir : 54 fermes proposent des hébergements (gîtes, camping, chambre d’hôtes) et 4 des salles à la location

**Marchés de producteurs de pays : 120 producteurs dans la démarche**





*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*avec la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
«Développement agricole et  
rural »*



**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
**CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

Lundi 16 décembre